



Bulletin 235 WRM

Mouvement Mondial pour les Forêts
Janvier 2018

Afrique Australe et Orientale : les menaces qui pèsent sur les populations et leurs luttes de résistance



Notre opinion: Violence, appropriation et résistance : Afrique orientale et australe	3
Green Resources Mozambique : encore d'autres fausses promesses !.....	6
Le colonialisme du carbone : L'échec du projet de compensation de carbone de Green Resources en Ouganda	12
Les femmes d' Afrique australe s'organisent contre la violence de l'extractivisme	16
L'alimentation, les forêts et la crise actuelle en Zambie	21
Les grands barrages hydroélectriques ne sont pas la solution : il est temps de repenser les infrastructures énergétiques de l' Afrique	27
Conséquences de la plantation de monocultures d'arbres au Mozambique : le cas de Portucel Mozambique	32
Souveraineté alimentaire au Zimbabwe : mopane et moyens de subsistance locaux.....	35
Plantations forestières industrielles en Afrique orientale et australe	40



Les actions en cours

Campagne No a ProSavana : Déclaration des peuples 46

Le peuple Sengwer lance un appel au secours dans la forêt d'Embobut, au **Kenya** 46

Recommandations

Une étude établit un lien entre la monoculture de l'eucalyptus et la pénurie d'eau dans l'État du Minas Gerais, au **Brésil** 47

Conflit foncier en **Côte d'Ivoire** : les communautés locales continuent de lutter contre l'État et la société belge SIAT 47

Réseau africain de la biodiversité « Questions de principe : guider notre chemin dans des moments difficiles » 48

« Les plantations forestières industrielles à l'assaut de l'Afrique orientale et australe »..... 48



Afrique Australe et Orientale : les menaces qui pèsent sur les populations et leurs luttes de résistance



Ce bulletin est dédié à la mémoire de notre ami, collègue et camarade Wally Menne

Notre opinion

Violence, appropriation et résistance : Afrique orientale et australe



De temps à autre, le bulletin du WRM met en lumière des histoires, des luttes et des réflexions issues d'une région du monde particulière. Ce numéro est axé sur les régions de l'Afrique orientale et australe.

Afin de mieux comprendre les luttes des peuples dans cette vaste région, il est crucial de réfléchir à son histoire. Il faut pour cela comprendre un système économique dominant, basé sur un *modus operandi* violent et raciste, qui trouve ses racines dans de nombreuses autres formes de violence à l'égard de la vie et des moyens de subsistance des populations. Cet éditorial met en lumière certaines périodes de cette histoire. Et cela, bien sûr, ne constitue que la partie émergée de l'iceberg.

La domination coloniale en Afrique australe et orientale, qui remonte au XIXe siècle, n'a pas été instaurée facilement. Il a fallu des expéditions punitives et oppressives ainsi que des stratégies et des tactiques visant à détruire ce qui n'était pas utile aux colonisateurs. Il a également fallu des guerres territoriales pour établir un « ordre » colonial. Les systèmes agricoles ont été perturbés, avec en parallèle des impacts sur les forêts et les populations qui en



dépendent. La plupart des dirigeants coloniaux ont adopté des politiques d'aliénation des terres qui réservaient une grande partie des terres, en particulier les plus fertiles, aux sociétés concessionnaires, aux colons européens et aux « terres de la Couronne ». Les peuples autochtones ont été en grande partie contraints de s'installer sur des terres moins fertiles. Par exemple, l'Ordonnance sur les terres de 1923 en Tanzanie, adoptée par les Britanniques, déclarait que toutes les terres occupées ou inoccupées étaient des terres publiques et qu'un système de titres de propriété primait sur le régime foncier coutumier. Dans l'est de la Zambie, quelque 900 000 hectares de terres ont été réservés à plus de 150 000 autochtones. Pendant ce temps, environ 1 700 000 hectares ont été attribués à 80 colons européens. Au Zimbabwe, de vastes étendues de terres fertiles ont été prises à la population locale et concédées à la British South Africa Company, qui a bénéficié des activités minières à grande échelle dans la région. (1)

Ces reconfigurations, imposées par la violence, de l'accès et du contrôle des terres et des forêts ont également imposé un changement dans les pratiques, les économies et les cultures locales, dans la mesure où l'appropriation coloniale a considérablement réduit la superficie des terres disponibles pour la population indigène et que des communautés ont été déplacées. Les périodes de jachère ont été réduites, les traditions et l'organisation locale ont été impactées, les lieux sacrés et les plantes médicinales ont été détruits, les modèles commerciaux changés et les quelques hectares de terres laissés à la subsistance locale ont été la plupart du temps surexploités.

Ces appropriations violentes des terres ont également entraîné une déforestation massive qui a directement affecté les populations autochtones. Comme l'affirme un chercheur de l'Université d'État de Washington : « L'ampleur de la déforestation en Afrique australe et orientale est le résultat direct du fait que des entreprises britanniques ont abattu des forêts pour faire de la place aux mines d'or et de diamants. » (2)

Le chercheur explique également comment la British South Africa Company (BSAC) a investi massivement dans les mines d'or, principalement situées en Rhodésie (maintenant le Zimbabwe). Les superviseurs britanniques des mines contrôlaient de 5 000 à plus de 40 000 hectares de terres. Ils exploitaient des mines d'or avec des équipements lourds, de la main-d'œuvre bon marché et du bois : Les parois des tunnels de mine devaient être recouvertes de bois, les machines avaient besoin de bois comme combustible, les ouvriers avaient besoin d'un abri construit en bois et des entrepôts en bois devaient être construits. Lorsque les mines manquaient de bois, elles devaient le commander ailleurs et cela pouvait devenir « très coûteux ». Une commande à elle seule portait sur un contrat de 45 000 mètres cubes de bois d'œuvre pour construire des voies de chemins de fer destinées à l'exportation des minéraux. Il est important de souligner, cependant, que si l'entreprise pouvait voler librement des terres, de l'or et des diamants aux populations locales, avec tous les impacts sociaux et environnementaux que cela impliquait, l'achat de bois était tout de même considéré comme « coûteux » pour leur activité. Néanmoins, des milliers d'hectares de forêts ont été défrichés pour subvenir aux besoins de



l'exploitation minière. Les mines d'or de Rhodésie n'ont été que le début de l'exploitation forestière et de la déforestation dans cette région.

L'une des mines d'or les plus destructrices a été celle de la Witwatersrand Gold Mining Company en Afrique du Sud. Les premiers gisements aurifères ont été découverts en juillet 1886, à une époque où les monnaies d'Europe et des États-Unis étaient basées sur l'or détenu par les banques centrales. Sept mille Européens se sont installés sur le site de la mine avant la fin de cette année-là. En 1899, 100 000 mineurs africains travaillaient à la mine, principalement parce qu'ils étaient obligés de gagner de l'argent pour payer les taxes imposées par les colonisateurs. Ils étaient exploités et fournissaient une main d'œuvre bon marché pour un travail exténuant. (3) On estime que, chaque année, une somme d'environ 2 300 000 USD a été dépensée pour l'achat de bois, simplement pour maintenir le fonctionnement de la mine. Cette dernière utilisait aussi 60 000 litres d'eau par jour, essentiellement extraite d'un aquifère souterrain. Cependant, du fait de la pollution causée par la mine, en particulier par les effluents miniers acides toxiques, l'eau est devenue inutilisable pour la population locale. (4)

Malgré cette mainmise violente sur les terres, les moyens de subsistance, les économies et les cultures, les populations n'ont jamais cessé de résister, malgré la dureté/sévérité de la répression. Parfois, leurs luttes ont été réduites au silence, que ce soit par les régimes coloniaux ou post-indépendance ou les gouvernements de la région, qui continuent à servir un système économique qui est loin d'avoir perdu son caractère colonial.

Ce bulletin comprend deux articles sur les impacts graves résultant des plantations forestières en monoculture qui envahissent une région. En l'occurrence, les plantations sont contrôlées par la société norvégienne Green Resources. L'un des articles s'intéresse à l'impact des plantations de Green Resources au Mozambique et l'autre à ses activités en Ouganda. Un autre article évalue les conséquences des plantations mises en place par la société de pâtes et papiers Portucel au Mozambique. Une contribution de Zambie souligne les nombreuses pressions exercées sur les forêts et les terres paysannes qu'il s'agisse de l'exploitation minière et de l'expansion de l'agro-industrie ou de projets de carbone forestier (REDD+). Un autre article met en évidence les impacts spécifiques et graves que les femmes et les filles subissent du fait de l'extraction minière au Zimbabwe et au Mozambique, qui sont représentatifs de nombreux cas de la région. Un article du Zimbabwe explore la relation étroite et cruciale entre certains arbres et animaux et les moyens de subsistance des populations locales. Et enfin, une autre contribution analyse les politiques en faveur de la construction de nouveaux « méga-barrages » dans la région, sous couvert de produire une énergie « propre » ; mais, qui bénéficiera de cette énergie et qui subira les impacts de ces infrastructures ?

(1) Campbell B. (1996) The Miombo in Transition : Woodlands and Welfare in Africa, page 83, http://www.cifor.org/publications/pdf_files/Books/Miombo.pdf

(2) <http://history.libraries.wsu.edu/history105-06-stratton-fall2017/2017/09/01/deforestation-in-south-africa/>



(3) Potenza, E. (1946) All that glitters, South African History Online – towards a people's history, <http://www.sahistory.org.za/archive/all-glitters-glitter-gold-emilia-potenza>

(4) Idem 2

Green Resources Mozambique : encore d'autres fausses promesses !



Green Resources Mozambique est une entreprise de monocultures d'arbres qui fait partie de Green Resources S.A., une société de capital majoritairement norvégien qui compte plus de 80 actionnaires. Fondée en 1995, cette société est la plus grande entreprise de monocultures en Afrique, à l'exception d'Afrique du Sud. Elle est présente dans trois pays africains (Mozambique, Tanzanie et Ouganda) avec dix plantations : Bukaleba et Kachung en Ouganda ; Lindi, Idete et Mnyera en Tanzanie et Niassa Green Resources, Chikweti, Lúrio Green Resources, Tectona et Ntacia au Mozambique.

Green Resources Mozambique affirme qu'il poursuit les objectifs suivants : i) établissement et gestion durable de plantations d'arbres commerciales afin de générer des produits forestiers pour le marché interne et l'exportation (production d'énergie, panneaux de particules et cellulose, bois scié et poteaux de transmission); ii) séquestration de carbone; iii) conservation des forêts naturelles et de la biodiversité; et iv) développement économique et social des zones et des collectivités couvertes. Mais dans les faits, sur le terrain, l'entreprise cause beaucoup de problèmes, notamment : conflits fonciers innombrables, usurpation de terres communautaires utilisées dans la majorité des cas pour la production d'aliments, et établissement de plantations le long de rivières et de sources d'eau ainsi qu'à proximité de chemins et d'habitations dans des zones de forêt vierge.

Les situations de conflit entre les communautés et Green Resources ne se produisent pas seulement au Mozambique. Plusieurs études signalent également de sérieux litiges fonciers entre l'entreprise et les communautés en Ouganda et en Tanzanie. Par exemple, en 2012, la National Association of Professional Environmentalists (Association nationale d'environnementalistes



professionnels – Amis de la Terre Ouganda) a publié une étude qui présente un portrait général des conflits en Ouganda entre l'entreprise et les collectivités locales. L'étude montre qu'en Ouganda, Green Resources, à travers sa filiale Busoga Forestry Co Ltd, a détruit de 8 000 à 10 000 hectares de forêt indigène à Bukalega pour les convertir en plantations de pin et d'eucalyptus. Près de 8 000 personnes de 13 hameaux de cette région ont été expulsées de leurs terres, sous prétexte qu'elles auraient occupé illégalement la région durant la période d'agitation politique de 1975 à 1985 (1).

D'autre part, un rapport de 2011 de l'ONG TimberWatch décrit les effets suivants des plantations de Green Resources en Tanzanie : « communautés déplacées qui perdent leurs terres, mauvaises conditions de travail, destruction de la biodiversité dont dépendent les collectivités pour obtenir leurs aliments, leur combustible et leurs médicaments, réduction de la disponibilité de l'eau, ainsi que beaucoup d'autres effets directs et indirects qui ont des effets négatifs sur le mode de vie des communautés touchées » (2).

Luttes contre Green Resources au Mozambique

En septembre 2016, les organisations mozambicaines de la société civile Justiça Ambiental, Livaningo et União Nacional de Camponeses (Union nationale des paysans) ont publié une étude sur la progression des plantations forestières de Green Resources dans les territoires des agriculteurs du corridor de Nacala (3). Dans le cadre de cette initiative, les trois organisations ont aussi produit un court documentaire qui illustre la situation des communautés touchées par les conflits territoriaux avec Green Resources Mozambique (4). De plus, 12 332 personnes et organisations nationales et étrangères ont signé une pétition lancée conjointement avec le Mouvement mondial pour les forêts tropicales. Cette pétition a été présentée aux entreprises Green Resources en Norvège et Portucel/The Navigator Company au Portugal, ainsi qu'aux institutions gouvernementales mozambicaines, notamment le ministère de la Terre, de l'Environnement et du Développement rural et le ministère de l'Agriculture et de la Sécurité alimentaire. La principale demande de cette pétition est que les entreprises Green Resources et Portucel, ainsi que toutes les autres entreprises qui cherchent à accaparer de grandes étendues de terres fertiles pour la monoculture d'arbres dans l'est et le sud de l'Afrique, restituent les terres aux communautés locales afin de résoudre les conflits territoriaux actuels et en éviter de nouveaux. Dans cette pétition, nous exigeons que le gouvernement du Mozambique s'assure de l'application effective de la Loi sur les terres et qu'il garantisse le plein respect des droits des communautés à la terre, à l'eau et aux aliments.

À ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse formelle à notre pétition. Récemment, nous avons appris que Green Resources a répondu à notre pétition dans sa page Internet (5). Comme on peut le constater, cette réponse contient peu ou pas de nouveautés, même s'il présente une donnée intéressante. Un des arguments mis de l'avant pour établir des monocultures d'arbres a été l'utilisation de terres dégradées et marginales. Mais nous savons que cela ne correspond pas à la réalité. Dans cette réponse, Green Resources



confirme que ses plantations ont besoin de terres fertiles... mais de notre côté, nous devons produire des aliments !

Depuis le lancement public de l'étude en 2016, les organisations mentionnées ci-dessus ont tenu deux rencontres avec Green Resources Mozambique, avec la médiation de l'ambassade de Norvège, laquelle n'a aucunement contribué à la résolution des conflits. Lors de ces rencontres, l'entreprise et les représentants de l'ambassade ont sévèrement critiqué l'étude, alors que l'on espérait que la dernière adopte une position impartiale. Parallèlement, aucun d'entre eux n'a pu justifier ou fonder les critiques qu'elles ont présentées, ni les motifs de tant d'indignation de leur part. Il faut reconnaître que l'entreprise a affirmé dans les deux rencontres qu'elle était disposée à discuter des enjeux présentés dans l'étude ; cependant, ce ne fut pas le cas durant ces deux rencontres. Dans la réalisation de l'étude, les auteurs ont communiqué avec des représentants de Green Resources Mozambique. Ceux-ci s'étaient contentés de nier toutes les informations relatives aux conflits ou à la mauvaise conduite de l'entreprise sans justifier ni présenter la documentation qui aurait pu clarifier toute erreur. Les consultants chargés de l'étude ont demandé à l'entreprise une série de documents, comme les procès-verbaux des consultations communautaires ou les processus d'acquisition des droits d'utilisation et d'aménagement de la terre (DUAT). Même si l'entreprise a affirmé à maintes reprises qu'elle s'est conformée en tous points à la loi nationale et qu'elle conserve un dossier complet, nous n'avons pu accéder aux documents que nous avons demandés. L'entreprise nous a conseillé de les demander au gouvernement.

Il s'agit d'une stratégie que les entreprises utilisent assez souvent : affirmer qu'elles n'ont pas la responsabilité de fournir l'information et que les intéressés doivent les demander au gouvernement, lequel a de son côté la responsabilité d'assurer l'accès à l'information. Entre-temps, malgré les innombrables demandes et aucun refus officiel, nous n'avons toujours pas pu accéder aux documents.

Confronter les organismes de financement en Norvège et en Suède

La majorité des conflits fonciers, des plaintes référées au processus de compensation et des insatisfactions des communautés touchées ne sont toujours pas résolus, et la communication et l'accès à l'information sont difficiles. C'est pourquoi les organisations ont décidé de présenter et de discuter de ces sujets en Norvège, pays d'origine de l'entreprise, et en Suède, en raison du lien de ce pays avec Chikweti, une entreprise de plantations d'arbres acquise par Green Resources.

C'est dans ce contexte qu'une délégation composée de représentants de Justiça Ambiental (JA!), de Livaningo, de l'Unión Nacional de Campesinos (UNAC), de l'Unión Provincial de Campesinos de Niassa (UPC Niassa), ainsi que des communautés de Meparara, Namacuco et Lanxeque, district de Ribaué, province de Nampula, ont séjourné en Norvège du 26 au 29 septembre 2017. Ils ont rencontré Norfund (Fonds d'investissement norvégien pour les



pays en développement), Norad (Agence norvégienne de coopération au développement), des parlementaires norvégiens et diverses organisations de la société civile. Lors de ces rencontres, la délégation a présenté les principaux résultats de l'étude et discuté des conflits avec les communautés locales ainsi que la façon à laquelle ces acteurs pourraient intervenir pour les résoudre, tout en tenant compte des capitaux provenant de ces pays investis dans ce secteur d'activité.

À la réunion avec Norfund, un des organismes de financement de Green Resources Mozambique, nous avons appris que la certification FSC (Forest Stewardship Council) des plantations dans la province de Nampula avait été suspendue. Cette certification FSC, dont Green Resources Mozambique se vante chaque fois qu'elle est dénoncée pour ses innombrables problèmes avec les communautés, est en fait suspendue depuis mai 2016 en raison des nombreux problèmes détectés (6).

Les représentants de Norfund se sont montrés assez préoccupés par les résultats de l'étude, et surtout les témoignages des représentants des communautés, même si la situation n'était pas nouvelle pour eux, puisqu'ils étaient déjà au fait de ces problèmes. Toutefois, cette préoccupation de Norfund n'est pas nécessairement centrée sur les conflits avec les communautés locales, mais plutôt sur la protection des importants fonds investis dans Green Resources et le besoin d'obtenir un rendement sur cet investissement. Les motifs semblent être exclusivement économiques et il y a un vif intérêt pour assurer le rétablissement de l'entreprise. Norfund semble croire que les plantations de monocultures produisent le « développement » tant annoncé et pense aussi que le financement de ce type d'investissement dans les pays pauvres comme le Mozambique appuie vraiment leur développement. Un fait curieux (et contradictoire) est qu'ils indiquent avoir déjà reçu de nombreux rapports qui décrivent les conflits et les problèmes avec Green Resources, au Mozambique ainsi que dans les plantations d'Ouganda et de la Tanzanie.

Le manque de transparence de Green Resources Mozambique est lamentable. Chaque fois que cette entreprise est dénoncée, elle mentionne sa certification FSC, mais en aucun moment a-t-elle clarifié que ladite certification est suspendue depuis 2016.

Les entreprises utilisent la certification FSC comme sceau de qualité qui prétend garantir au consommateur que le bois qu'il achète provient de forêts exploitées de manière équitable au plan social, viable au plan économique et adéquate au plan environnemental. Cependant, la crédibilité de ce processus est depuis longtemps remise en question en raison de plusieurs cas dans lesquels les entreprises ont réussi à maintenir leur certification malgré la dénonciation de conflits graves avec des communautés locales et de problèmes environnementaux sérieux. L'inclusion de plantations d'arbres dans le processus de certification a aussi contribué substantiellement à la perte de crédibilité de la certification FSC, malgré la très forte opposition aux projets de ce type en raison de leurs effets négatifs.



La délégation s'est également réunie avec un représentant de Green Resources en Norvège qui a affirmé que le processus de compensation et d'acquisition de terres avait été un succès. Nous avons présenté les problèmes les plus urgents et il était clair que nous n'avions pas la même opinion sur le déroulement des processus dans les communautés locales. Selon ce représentant, tout avait été effectué conformément à la loi et toutes les compensations dûment calculées, négociées et payées. Il est évident que les deux parties ne possédaient pas les mêmes informations. Nous avons remis des copies des reçus de paiement des compensations pour qu'il voie les montants payés, ainsi que des copies des fiches d'information contenant les superficies de production agricole et le nombre d'arbres. Ces documents ne laissent aucun doute qu'il y a matière à discussion et que diverses situations nécessitent une solution urgente. Nous avons pu confirmer avec le représentant de Green Resources que la certification FSC de Lúrio Green Resources a été suspendue. Soulignons que Green Resources Mozambique a mentionné cette certification d'innombrables fois comme preuve que toutes les procédures avaient été suivies et que tout fonctionnait de la meilleure façon possible, sans mentionner en aucun moment que ladite certification avait été suspendue.

Les promesses faites durant les consultations communautaires, et qui de fait ont été la principale raison pour laquelle de nombreux membres des communautés ont accepté de céder leurs terres, constituent un autre point qui a fait l'objet de multiples discussions entre les communautés locales et l'entreprise. À ce jour, Green Resources affirme que ces promesses ne la concernent pas en alléguant que les communautés avaient mal compris et que les infrastructures sociales sont une responsabilité du gouvernement, et non des entreprises. Curieusement, dans le rapport public de certification forestière Woodmark, ce sujet constitue un des points problématiques qui nécessite l'attention de l'entreprise, car « durant les consultations avec les communautés, les comités et les dirigeants, LGR [Lúrio Green Resources] a à maintes reprises promis de construire des infrastructures sociales y compris des écoles, des puits d'eau et des centres de santé. Ces promesses n'ont toujours pas été remplies. Les administrateurs de l'entreprise affirment qu'ils respecteront leurs engagements par étapes et conformément aux priorités. L'entreprise a présenté comme preuve un contrat avec BJ Drilling Lda pour la perforation de sept puits dans trois districts où elle mène des activités. LGR devra s'assurer de combler les attentes de la collectivité et de communiquer régulièrement les rapports d'avancement et les plans requis pour respecter les engagements sociaux. »

La situation financière actuelle de l'entreprise constitue pour nous une nouvelle donnée. Selon les informations confirmées lors de la réunion avec le représentant de Green Resources en Norvège, l'entreprise connaît de graves difficultés financières, lesquelles seraient la principale cause de la non-réalisation des projets sociaux à ce jour. Ces projets incluent les innombrables promesses sans cesse mentionnées et que Green Resources Mozambique a niées d'une certaine façon, en alléguant que ce sont des attentes que l'entreprise ne contrôle pas et non des promesses, comme l'ont toujours affirmé les diverses communautés consultées.



Quelle est l'ampleur de cette crise financière de Green Resources au Mozambique ? Quelle est la stratégie de l'entreprise pour résoudre sa situation financière sans nuire encore plus aux communautés locales ? Et comment peut-elle respecter ses obligations envers les communautés touchées avec ces difficultés financières ? Nous nous demandons s'il existe une stratégie de sortie en cas de faillite et notons que dans ce cas, tout serait entre les mains des banques... Il n'y a donc aucune stratégie !

À toutes les rencontres tenues en Norvège et en Suède, il était clair que même si nous ne sommes pas d'accord sur tout, un espace existe pour discuter des conflits entre l'entreprise et les communautés touchées. De plus, toutes les parties ont reconnu l'existence des conflits. Ceux-ci sont le produit de processus mal gérés et de l'application sélective de la loi. Et ces conflits s'aggraveront avec le temps en raison du manque de sensibilité et du traitement arrogant de l'entreprise, de la flagrante inégalité de pouvoir entre les investisseurs et les communautés locales dans les processus de négociation, ainsi que de l'ambition d'accumuler de plus en plus de terres au détriment de la production alimentaire. Le Mozambique affirme d'un côté que l'agriculture est la base du développement et de l'autre, promeut toujours plus d'investissements qui nécessitent de grandes superficies de terres et éloignent de plus en plus de paysans de leurs terres.

La lutte continue !

Justiça Ambiental, <https://ja4change.wordpress.com/>

- (1) National Association of Professional Environmentalists – NAPE (FoE Uganda), *A Study on Land Grabbing Cases in Uganda*, 2012, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Full_Report_3823.pdf
- (2) Timberwatch Coalition, *CDM Carbon Sink Tree Plantations. A case study in Tanzania*, 2011, <http://globaljusticeecology.org/files/CDM%20plantations%20report.pdf>
- (3) Justiça Ambiental, Livaningo et l'União Nacional de Camponeses, « O Avanço das Plantações Florestais sobre os Territórios dos Camponeses no Corredor de Nacala: o caso da Green Resources Moçambique, » 2016, https://issuu.com/justicaambiental/docs/o_caso_da_green_resources_moc_ambi
- (4) <https://www.youtube.com/watch?v=jPU9ydB4b2U>
- (5) Réponse disponible à : <http://www.greenresources.no/News/ID/60/Green-Resources-GR-Responds-to-Open-Letter-Calling-for-an-end-to-the-expansion-of-forest-plantation-activities>
- (6) Code de licence de Lurio Green Resources S.A. : FSC- C110223. Voir : <https://info.fsc.org/details.php?id=a0240000008hYgcAAE&type=certificate#result>



Le colonialisme du carbone : L'échec du projet de compensation de carbone de Green Resources en Ouganda



Green Resources – une entreprise norvégienne spécialisée dans les plantations d'arbres, la compensation carbone, les produits ligneux et les énergies renouvelables – se présente comme une entreprise citoyenne respectable. Green Resources prétend avoir planté plus d'arbres en Afrique que toute autre entreprise privée au cours des dix dernières années, et avoir investi plus de 125 millions USD dans la plantation d'arbres, tout en offrant en plus un éventail d'initiatives de développement communautaire. (1) Malgré ces affirmations, les impacts dévastateurs de Green Resources sont mis en évidence depuis plusieurs années. Dans son rapport de 2014, par exemple, l'Oakland Institute a documenté les manquements commis par Green Resources sur ses deux sites de projets en Ouganda - Kachung et Bukaleba. (2) Les dommages sociaux, culturels et environnementaux causés par Green Resources ont été qualifiés de *violence du carbone*, étant donné que les souffrances et les destructions rapportées étaient directement liées à la création de plantations forestières industrielles en monoculture destinées à entrer sur les marchés du carbone. (3) La création de ces marchés repose sur l'idée que l'on peut mesurer la quantité potentielle de dioxyde de carbone qu'une étendue boisée peut séquestrer, et attribuer une valeur économique à ce « service ». Cette valeur économique est transformée en crédits carbone, qui sont principalement vendus aux gouvernements et à l'industrie afin de « compenser » leur pollution.

Suite à la révélation du mauvais comportement de Green Resources sur son site de Kachung, l'agence suédoise de l'énergie, le seul acheteur de crédits carbone de Green Resources, (4) a suspendu ses paiements à l'entreprise en novembre 2015. (5) Elle a défini dix actions que l'entreprise doit entreprendre pour que les paiements soient rétablis. En expliquant sa décision de se retirer de cet accord d'achat, l'Agence suédoise de l'énergie mis en exergue les problèmes qui se posaient en matière de droits de l'homme. (6) Les graves manquements dans le comportement de Green Resources ont coûté à l'entreprise l'accès à son marché du carbone.



Comment Green Resources a-t-il réagi à la perte de son unique acheteur de carbone ? En décembre 2017, l'Oakland Institute a publié un rapport de suivi intitulé « Carbon Colonialism : Failure of Green Resources' Carbon Offset Project in Uganda ». (7) Ce rapport examine les affirmations de l'entreprise, sur le terrain à Kachung, en réponse aux villageois. Ces résultats montrent que Green Resources ne prend toujours pas au sérieux les plaintes adressées à l'entreprise et qu'elle ne réagit toujours pas de manière responsable face aux impacts sociaux et environnementaux négatifs résultant directement de son projet.

Contexte

Le nord de l'Ouganda accueille certaines des communautés les plus vulnérables du pays. (8) Les taux de pauvreté sont élevés et l'espérance de vie est faible. La région est également confrontée à des insuffisances dans l'accès aux services vitaux, notamment l'éducation, l'eau potable, l'assainissement et la santé. (9) C'est ici que Green Resources exerce ses activités sous les noms de Busoga Forestry Company (BFC) et de Lango Forestry Company. Green Resources indique qu'il compte entre 80 et 105 actionnaires privés, y compris des acteurs majeurs tels que Diversified International Finance (20,1 %), New Africa/Asprem (9,6 %) et Sundt AS (8,7 %). (10) Green Resources a également reçu un soutien important – environ 33 millions USD (11) – des institutions publiques de financement du développement, notamment Norfund (Norvège), FMO (Pays-Bas) et Finnfund (Finlande).

Green Resources a obtenu une licence de l'Office national des forêts (NFA) pour créer une plantation industrielle d'arbres dans la réserve forestière centrale de Kachung en 1999. Les opérations de reboisement ont débuté en 2006 et la plantation est maintenant terminée, avec la création et la gestion de plantations essentiellement monoculturelles (environ 90 % des arbres plantés sont des *Pinus caribea hondurensis* et le reste diverses espèces d'Eucalyptus) sur environ 2 050 hectares. Le projet est certifié par le Forest Stewardship Council (FSC), reconnu comme un projet de Mécanisme de développement propre (MDP), et a été validé en 2011 en conformité avec la Norme Climat communauté et biodiversité (CCBS). Les seuls crédits carbone de Kachung ont été achetés par l'Agence suédoise de l'énergie; un organisme gouvernemental qui relève du ministère de l'Environnement et de l'Énergie. L'Agence suédoise de l'énergie a initialement versé 150 000 USD à Green Resources, mais le paiement du solde est incertain, en attente d'une décision de rétablissement des versements en 2018. (12)

Dix-sept villages sont directement adjacents à la zone de concession de Green Resources, dans la réserve forestière centrale de Kachung, et impactés par les activités de l'entreprise. Leurs moyens d'existence dépendent d'une agriculture de subsistance à petite échelle, de la pêche et de l'élevage. (13) Compte tenu de leur très forte dépendance à la terre pour la production vivrière de subsistance et le pâturage, la perte de terres due au projet de plantation présente des problèmes aigus pour les communautés locales.



Colonialisme du carbone

Le dernier rapport de l'Institut Oakland met en lumière les fausses solutions au changement climatique promues par les sociétés et institutions occidentales en Afrique. Les recherches approfondies menées sur le terrain entre novembre 2016 et août 2017 en Ouganda révèlent que Green Resources porte atteinte à la sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance en excluant des populations de leurs propres terres.

Le rapport révèle que Green Resources exagère les opportunités d'emplois offertes, tout en éludant ses responsabilités en matière de conditions de santé et de sécurité pour ses travailleurs. Les villageois continuent également de se battre pour obtenir un accès au bois de chauffage et à l'eau, des problèmes vis-à-vis desquels Green Resources n'a pas fait grand-chose. Plus fondamentalement, les villageois continuent à avoir du mal à accéder à des terres pour produire leur alimentation et faire paître les animaux, ce qui renforce l'insécurité alimentaire dans la région.

Le projet de plantation forestière industrielle et de compensation carbone mené par Green Resources sur son site de Kachung est, tout simplement, incompatible avec la présence et les besoins des populations locales qui dépendent de ces mêmes terres pour leur subsistance. Les impacts de ce projet portent directement atteinte aux moyens de subsistance locaux et menacent la survie même des villageois.

Les marchés du carbone trahissent la confiance des populations et de la planète

Les dysfonctionnements du projet de plantation forestière industrielle et de compensation carbone de Green Resources en Ouganda révèlent les limites des marchés du carbone. Tandis que les villageois supportent les coûts sociaux, environnementaux et autres de ce projet, l'entreprise est autorisée à tirer encore plus de profits de ses plantations destructrices en les présentant comme des « puits de carbone ».

Ce système représente un colonialisme du carbone (14) en pleine action, les ressources naturelles d'un pays africain étant exploitées par des intérêts étrangers sous couvert de développement durable, et à un coût élevé pour les populations et l'environnement.

Ces circonstances devraient inquiéter sérieusement les actionnaires et les bailleurs de fonds de Green Resources, qui partagent avec l'entreprise la responsabilité de soutenir un projet qui a un impact négatif sur les populations locales.

Alors que l'Agence suédoise de l'énergie réévalue la possibilité de reprendre les paiements à Green Resources au début de 2018, le dernier rapport d'Oakland Institute constitue un réquisitoire irréfutable sur l'incapacité de Green Resources



à assumer la responsabilité des impacts négatifs de ses activités sur les communautés locales.

Vous pouvez consulter le dernier rapport de l'Oakland Institute ici :

<https://www.oaklandinstitute.org/carbon-colonialism-failure-green-resources-carbon-offset-project-uganda>

Kristen Lyons, Kristen.lyons@uq.edu.au

Senior Fellow à l'Oakland Institute et professeure à l'École des sciences sociales de l'Université de Queensland, en Australie.

(1) Lyons, K., Richards, C. et Westoby, P. (2014) *The Darker Side of Green : Plantation Forestry and Carbon Violence in Uganda – The Case of Green Resources' Forestry Based Carbon Markets*. The Oakland Institute. <https://www.oaklandinstitute.org/darker-side-green> (consulté le 23 mai 2017)

(2) Idem (1)

(3) Lyons, K. et Westoby, P. (2014) « Carbon Markets and the New 'Carbon Violence' : A Story from Uganda », *International Journal of African Renaissance Studies*, Special Edition on Green Grabbing. Vol. 9, n° 2, p. 77-94.

(4) Arunsavath, F. et Shamsher, S. *Lessons Learnt From Kachung* (2015) SwedWatch. <http://www.swedwatch.org/en/2015/11/05/lessons-learned-kachung> (consulté le 14 mai 2017); Swedish Energy Agency. *Kachung – Sustainability in International Climate Projects* (2015) Swedish Energy Agency. <https://archive.is/zOetZ#selection-39023.1-39023.242> (consulté le 21 avril 2017).

(5) « Sweden Freezes Carbon Payments to Green Resources Due to Land Conflicts » (2016) *Development Today*. http://devtoday.no/magazine/2015/dt_15/business/sweden_freezes_carbon_payments_to_green_resources_due_to_land_conflicts (consulté le 25 août 2017).

(6) « Swedish Agency Monitors Green Resources Plantation in Uganda Pending 2018 Carbon Pay-Out » (2016) *Development Today* : 12-13. http://www.development-today.com/magazine/2016/dt_12-13/business/swedish_agency_monitors_green_resources_plantation_in_uganda_pending_2018_carbon_pay-out (consulté le 14 mars 2017).

(7) Lyons, K. and Ssemwogerere, D. (2017) *Carbon Colonialism. Failure of Green Resources' Carbon Offset Project in Uganda*, Oakland Institute : Californie. Consultable sur <https://www.oaklandinstitute.org/carbon-colonialism-failure-green-resources-carbon-offset-project-uganda>

(8) Climate Focus. *Kachung Forest Project : Afforestation on Degraded Land. Kachung Forest Project : Afforestation on Degraded Land* (2011). <https://www.scribd.com/doc/303944478/Due-Diligence-Kachung> (consulté le 14 avril 2017).

(9) Kyalimpa, D. and William, S. *Socioeconomic Impact Assessment of Busoga Forestry Company Operations Dokolo District*. Préparé pour Busoga Forestry Company Limited. 2016.

(10) Green Resources. *2015/2016 Accounts and Directors Report*. <http://dev.greenresources.no/Portals/0/pdf/GR-Annual-Report2015-16.pdf> (consulté le 21 août 2017).

(11) Idem (6)

(12) Idem (6)

(13) Idem (9)

(14) Lyons, K. and Westoby, P. (2014) « Carbon Colonialism and the New Land Grab : Plantation Forestry in Uganda and Its Livelihood Impacts. » *Journal of Rural Studies* 36 : 13 – 21.



Les femmes d'Afrique australe s'organisent contre la violence de l'extractivisme



Pour beaucoup de pays du Sud riches en ressources, l'exploitation et l'extraction à grande échelle des ressources naturelles, et les projets de méga-infrastructures qui les accompagnent, représentent la voie que les gouvernements adoptent pour accueillir des investissements étrangers et accéder à des aides financières. La *Vision du régime minier de l'Afrique* (1) adoptée par les ministres africains en charge de l'exploitation des ressources minérales dans l'ensemble du continent, ainsi que le cadre politique qui l'accompagne, *Les ressources minérales et le développement de l'Afrique* (2011) (2) fournissent à eux deux la « stratégie [la plus] détaillée pour l'industrialisation de l'Afrique au XXI^e siècle ».

Cependant, sous le vernis de ce paradigme de développement à la mode, la vie et les moyens de subsistance des communautés rurales et paysannes ainsi que de l'environnement sont menacés par les effets dévastateurs de l'industrie minière et des autres industries extractives. Les femmes et les filles, en particulier, sont les premières à faire les frais de ces impacts. C'est le cas des femmes de la province de Tete au Mozambique, dont les communautés sont confrontées à la pénurie d'eau et à la pollution, comme de la communauté Marange au Zimbabwe, où la vie quotidienne des femmes est hantée par une violence militarisée et souvent sexualisée.

« La lutte des femmes pour l'eau » – Tete, Mozambique

La province de Tete est située dans l'extrême nord du Mozambique et elle est bordée par le Malawi, la Zambie et le Zimbabwe. Durant l'ère précoloniale, la ville de Tete, la capitale actuelle de la province, était un important centre de négoce en Afrique australe. C'est actuellement le centre de l'industrie minière mozambicaine, l'exploitation du charbon occupant une place prédominante. À ce jour, le gouvernement mozambicain a attribué des concessions et des



licences pour l'exploitation du charbon qui couvrent 60 % de la province de Tete (3).

Un site minier, Kassoca, est exploité et détenu par Jindal, une société qui fait partie du conglomérat multinational indien Jindal Steel and Power Limited. Ce site raconte l'histoire d'une communauté fortement militarisée qui se bat pour avoir accès à l'eau. Selon le coordinateur de projet de l'ONG de justice environnementale locale Justiça Ambiental (JA), le gouvernement n'a pas fait grand chose pour étudier les effets de l'exploitation minière sur la communauté. La mine de Kassoca, qui a été mise en exploitation en 2013, a entraîné le déplacement de plus de 500 familles. À ce jour, 289 familles attendent toujours d'être relogées.

La vie quotidienne de ces 289 familles n'est pas facile. « Ici, il n'y a pas d'eau », dit un militant local en montrant du doigt un barrage. Bien que la mine affirme que l'eau du barrage est impropre à la consommation, les femmes sont obligées d'utiliser cette eau parce qu'elles n'ont pas d'autre choix. Elles doivent, cependant, le faire en secret car « nous aurons affaire avec [les gens de la mine] s'ils nous attrapent ». La communauté, avec Justiça Ambiental à ses côtés, doit faire face à de graves menaces et intimidations pour avoir dénoncé la compagnie minière. Néanmoins, les gens de la communauté ont fait des efforts pour contester devant les tribunaux mozambicains les violations de leur droit à l'eau et s'attaquer à la pollution provenant des mines.

La mine de charbon de Moatzi se trouve dans une autre zone de la province de Tete. Cette mine, qui est en exploitation depuis 2011, appartenait auparavant à Rio Tinto et est maintenant la propriété de la société brésilienne Vale. La communauté affectée, dont l'existence et la survie-même dépendent largement de l'agriculture de subsistance, a été déplacée dans la région de Mualadzi et elle a du mal à produire son alimentation dans cette zone où les ressources sont très peu abondantes.

Une militante locale, Dona Maria (ce n'est pas son vrai nom), travaille aux côtés de Justiça Ambiental pour attirer l'attention sur le sort de sa communauté. Comme dans le cas de la mine de Kassoca, le manque d'accès à l'eau potable représente un grave problème pour les habitants de Mualadzi : « Les exploitants précédents (Rio Tinto) ont fait 10 forages, mais seulement 6 fonctionnent actuellement. » Beaucoup de femmes sont rassemblées autour de l'eau, ainsi que divers animaux. « Vous voyez ? », dit une femme, « Nous utilisons l'eau avec les animaux. »

La communauté a mis en place des petits projets générateurs de revenus et a choisi quatre familles pour vendre des articles de base sur un petit marché, dans le but de développer les projets afin que d'autres familles puissent en bénéficier.

Dona Maria explique qu'il y a eu un nombre inhabituel d'avortements spontanés et d'enfants morts-nés depuis qu'ils ont déménagé à Mualadzi. « Nous essayons d'enquêter sur cette situation, nous voulons être sûrs. » Beaucoup



des jeunes femmes qui viennent chercher de l'eau sont en âge d'aller à l'école. La route qui relie l'école secondaire de la communauté et la zone résidentielle est longue et dangereuse. « Certaines filles ont été attaquées et violées. Maintenant elles ont peur. » La communauté a un secteur de cimetière attribué, mais Dona Maria explique : « Nos malades retournent dans notre pays et y meurent. Ils ne veulent pas être enterrés ici. »

À quelques kilomètres se trouvent des maisons construites par la compagnie minière Vale, qui sont destinées à installer d'autres familles qui seront déplacées. Ce ne sont que des « coquilles vides peintes ». Aucune des maisons ne dispose d'eau courante et le robinet installé pour les familles est souvent coupé par les constructeurs des logements parce qu'ils n'ont pas été payés par la compagnie minière. Dans une province, où la température moyenne dépasse 40 °C, la vie quotidienne des femmes devient beaucoup plus difficile sans accès à l'eau potable.

Avec le soutien de Justiça Ambiental, ces communautés ont déposé des demandes officielles auprès de la société minière Vale et du gouvernement mozambicain, afin de résoudre les problèmes auxquels elles sont confrontées. Cependant, cela n'a débouché sur aucune mesure. Une manifestation pacifique a donc été organisée, et la route et la ligne chemin de fer ont été bloquées. La communauté a dû faire face à une violente répression du gouvernement mozambicain qui a entraîné l'hospitalisation de six manifestants et l'emprisonnement de nombreux autres. Une militarisation croissante s'est développée dans ces communautés, avec des barrages de police pour contrôler les déplacements des gens entrant et sortant de la zone.

Les communautés continuent de chercher des moyens de sensibiliser et de mobiliser. En 2016, elles ont envoyé une délégation au Tribunal permanent des peuples (4), une instance et un instrument qui apporte une reconnaissance, une visibilité et un moyen d'expression à des populations exposées à des violations de leurs droits fondamentaux.

« Quand les diamants ont été découverts » – Chiadzwa, Zimbabwe

« Ils nous ont chassés de nos terres et nous ont privés de notre liberté de mouvement », explique la militante zimbabwéenne Gladys Mavhusa. « Quand notre terre est devenue une zone d'accès restreint [à cause de l'exploitation minière de diamants], une barrière routière a été installée à l'entrée de notre ville. Les transports en commun s'arrêtaient et les « fonctionnaires » effectuaient des fouilles corporelles. Les femmes étaient fouillées partout, dans la bouche, les oreilles et même les parties intimes. Parfois, ces agents ne changeaient pas leurs gants et utilisaient le même sur beaucoup de femmes au point que certaines d'entre nous ont commencé à développer des infections. Les femmes ont commencé à avoir des problèmes gynécologiques, des fibromes ou des kystes. Comme nous n'avions plus de terres à cultiver et donc, plus d'argent, nous ne pouvions pas aller nous faire soigner. »



Les champs de diamants de Marange ont été découverts à l'est de la capitale, Harare, en 2006 et, depuis lors, des communautés comme Chiadzwa ont subi de graves violations des droits humains, des violences et de la répression, un accaparement des terres et des expulsions. Actuellement, dans la région de Chiadzwa, les droits miniers sont détenus par la Zimbabwe Consolidated Diamond Company (ZCDC) (5), un regroupement de participations publiques et privées soutenu par l'armée et les forces de sécurité.

Gladys Mavhusa brosse un tableau saisissant de la vie avant et après l'arrivée de la ruée minière à Marange :

« Je suis née à Chiadzwa. Pendant mon enfance, ma vie était très agréable, j'avais une vie relativement libre. Je suis née dans une famille riche, je me suis mariée à un homme d'une famille qui l'était également parce que nous étions agriculteurs. Nous avons du bétail, des chèvres, des poulets, tout. Le problème est apparu quand on a découvert des diamants. La première chose qu'on nous a dite, c'est que nous n'étions plus libres de nos mouvements. La terre sur laquelle nous avons vécu toute notre vie, les champs que nous avons cultivés et dont nous avons besoin, on nous prenait tout. Les forêts où nous avons l'habitude de célébrer et de prier nos dieux pour la pluie nous ont été retirées. Les mines ont pris le contrôle des tombes de nos ancêtres, des tombes de nos chefs – des lieux sacrés qui avaient une grande valeur pour nous tous quand j'étais enfant. »

Ce sont les femmes de Marange qui sont les premières à souffrir de l'impact des activités minières, notamment la perte de moyens de subsistance. Avant que les compagnies minières n'occupent leurs terres, les femmes gagnaient leur vie grâce à des activités comme l'agriculture et la vannerie. Ce n'est plus possible pour la grande majorité d'entre elles. Les femmes subissent également des viols et d'autres formes de violence sexuelle. (6) C'est une attaque à « tous les niveaux ... Si nos maris voient que nous avons été violées, ils en rejettent la faute sur nous et prétendent que nous l'avons bien cherché. Si nos enfants sont violés ou se livrent à la prostitution, les hommes nous le reprochent également et disent : « C'est ton enfant. » Cette situation a provoqué énormément de conflits dans nos familles et nos communautés. Nos maris ne peuvent pas comprendre que nous ne pouvons pas nous occuper de nos familles et faire face à tous ces problèmes en même temps ; ils disent que nous sommes paresseuses. »

Le Chiadzwa Community Development Trust (CCDT) (7) a été créé en 2005 afin de promouvoir la responsabilisation et la transparence dans l'extraction des diamants. Ce fonds a commencé à travailler avec les femmes qui voulaient se mobiliser pour mettre à la violation de leur intégrité physique et de leurs droits et à l'accaparement de leurs terres et de leurs moyens de subsistance. D'abord, les femmes ont commencé à s'organiser pour refuser leur expulsion ; elles ont dit à leur député local qu'elles n'accepteraient pas réinstallées ailleurs, en particulier sur des terres qu'elles ne pourraient pas cultiver pour subvenir aux besoins de leurs familles. Au début, ils ont dû faire face à des réactions immédiates : intimidations et menaces de la part de « responsables » locaux.



Craignant d'autres représailles, certains membres de la communauté ont choisi de déménager, mais à la fin, ils n'ont pas obtenu de maison pour se réinstaller.

Le CCDT continue de travailler avec les femmes et les familles qui sont restées. Beaucoup de ces femmes ont perdu leurs maris à la suite de meurtres ou de disparitions. Lorsque cela est possible, le CCDT apporte une aide dans le cadre des litiges avec le soutien d'alliés comme l'Association des avocats du Zimbabwe pour les droits de l'homme (ZLHR). Dans d'autres situations, le CCDT fournit un soutien psychosocial post-traumatique indispensable aux veuves et à leurs familles par le biais d'organisations comme la Counselling Services Unit (CSU).

Pour renforcer l'organisation et la construction du mouvement des femmes, le CCDT organise des formations communautaires pour permettre aux femmes de connaître leurs droits économiques, sociaux et culturels. Grâce à ces activités de sensibilisation, le CCDT espère que les femmes pourront collectivement élaborer une analyse et se mobiliser ensemble.

« ... Je veux un monde dans lequel ... »

Les contextes peuvent être différents mais les luttes sont les mêmes, qu'il s'agisse de se battre pour de l'eau potable, de faire face aux menaces d'intimidation et de répression des forces de sécurité des sociétés minières ou d'autres puissants acteurs ou de lutter pour protéger sa vie et ses moyens de subsistance. L'Alliance africaine genre et extractivisme (African Women Unite Against Destructive Resource Extraction -WoMin) travaille avec les femmes de ces communautés et beaucoup d'autres dans toute la région afin de soutenir la construction de leur mouvement et leurs initiatives de résistance, tout en imaginant un monde dans lequel, comme le dit Gladys Mavhusa, « les femmes et les communautés prennent en main leur destin. Et je crois que nous devons construire ensemble cette autonomisation, de façon à ce que chaque femme puisse se défendre elle-même et avec les autres. »

Nicky Le Roux et Maggie Mapondera,
WoMin, <http://www.womin.org.za/>

** WoMin est une alliance d'organisations qui couvre l'ensemble du continent africain et travaille aux côtés de mouvements nationaux et régionaux et d'organisations populaires de femmes, de communautés et de paysans touchés par les impacts de l'extraction minière, et leurs partenaires solidaires, pour rendre visible les impacts de l'extractivisme sur les femmes paysannes et de la classe ouvrière. Avec des partenaires intervenant du niveau local jusqu'au niveau international, WoMin travaille à s'opposer aux impacts destructeurs de l'extractivisme tels que l'accaparement des terres et le déplacement des communautés, la pollution et l'érosion et la violence contre les femmes et, tout particulièrement, à promouvoir une alternative centrée sur les femmes et un développement juste.*



- (1) Vision du régime minier de l'Afrique, 2009, Union africaine Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA),
http://www.africaminingvision.org/amv_resources/AMV/Africa_Mining_Vision_English.pdf
- (2) Vision du régime minier de l'Afrique, rapports et documents,
<http://www.africaminingvision.org/reports.html>
- (3) Justiça Ambiental, World Bank Development Policy Finance in Mozambique, January 2017,
<https://issuu.com/justicaambiental/docs/mozambique-dpf-formatted-1.11.17-1>
- (4) Tribunal permanent des peuples (Permanent Peoples' Tribunal),
<http://permanentpeopletribunal.org/?lang=en>
- (5) New diamond merger commences work, posts profit, June 2016,
<http://nehandaradio.com/2016/06/23/new-diamond-merger-commences-work-posts-profit/>
- (6) Marange rape victims suffer in silence, 2015,
<https://www.thestandard.co.zw/2015/03/22/marange-rape-victims-suffer-in-silence/>
- (7) The Chiadzwa Community Development Trust,
<http://www.ccmt.org.zw/index.php/manicaland/88-chiadzwa-community-development-trust>

L'alimentation, les forêts et la crise actuelle en Zambie



Dans le passé, la Zambie a rarement fait les grands titres de l'actualité mondiale. Ce pays paisible au cœur de l'Afrique australe est renommé principalement pour son cuivre. Certains connaissent la Zambie pour sa longue frontière géographique sur le Zambèze, ses chutes Victoria de Livingstone – ou la « *Mosi-oa-Tunya* » c'est-à-dire la « fumée qui gronde » – ou ses parcs nationaux riches en biodiversité qui occupent une superficie supérieure à celle du Royaume-Uni.

Les programmes d'ajustement structurel des années 90 ont vu le début de la libéralisation économique et l'ouverture des ressources de la Zambie à l'exploitation commerciale et privée. Les mines nationales ont été privatisées avec des incitations fiscales importantes pour les propriétaires étrangers ; les offices de commercialisation des produits agricoles qui aidaient les paysans à accéder aux marchés ont été démantelés et les sociétés d'État ont progressivement été vendues à des propriétaires privés et de plus en plus à de grandes sociétés.

Dans le même temps, la réalité de la vie des populations et les conséquences de la spoliation des terres, de la raréfaction et de la contamination des



ressources en eau, de la malnutrition croissante et de l'augmentation du coût de la vie, restent absentes de l'actualité du développement, qui se focalise sur le marché. L'alimentation, l'éducation, les transports, les soins de santé et l'énergie souffrent d'un manque cruel de ressources et sont de plus en plus souvent privatisés et financiarisés. Une vague d'exploitation implacable fait peser un lourd tribut sur le sol, l'eau, les forêts, l'air, les minéraux et les hommes.

Au cours des cinq dernières années, la dette extérieure nationale a augmenté de façon exponentielle. L'industrie minière demeure le principal « moteur économique », malgré la persistance tenace des déclarations d'impôt symboliques de l'ère révolue de l'ajustement structurel. La recherche frénétique de nouvelles sources alternatives – et rapides – d'investissements directs étrangers est devenue une priorité nationale.

Au moment où ces lignes sont écrites, les demandes d'autorisation de 16 nouvelles mines dans les parcs nationaux et les principaux cours d'eau ont été récemment approuvées ou sont en cours de traitement. Une licence d'exploration pétrolière et gazière de grande ampleur a été accordée à la société britannique Tullow Oil and Gas, dans une vaste zone qui englobe des systèmes lacustres de Zambie ainsi que les bassins versants associés et des parcs nationaux. Le pays étudie également un accord sur l'énergie nucléaire avec Rosatom, une société russe qui a été traduite en justice cette année avec le gouvernement sud-africain pour présomption de manque de transparence et de corruption.

Le contexte historique pacifique de la Zambie et sa situation géographique stratégique, qui se conjuguent avec à une énorme soif d'investissements directs étrangers, place le pays aux avant-postes de la vague mondiale d'accaparement des ressources, de crise mondiale du capital et de marchandisation du changement climatique.

Alimentation, forêts et changement climatique

L'alimentation et les forêts sont deux des nombreux systèmes transversaux fondamentaux affectés par le cours actuel des événements. Ces deux systèmes font partie d'une crise en cours en Zambie qui passe largement inaperçue. Les forêts couvrent plus de la moitié du territoire de la Zambie. La déforestation ainsi que les taux de famine et de malnutrition se situent parmi les dix plus élevés dans la région et dans le monde. (1)

Les forêts jouent un rôle central dans le débat sur la compensation carbone dans le cadre des négociations sur le climat car elles sont considérées comme des « puits de carbone » qui pourraient, en théorie, compenser la pollution engendrée ailleurs, par d'autres. Le principal mécanisme mis en œuvre est REDD+ (Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts). L'idée qui sous-tend le mécanisme REDD+ est que les pays (principalement les pays du Nord et ceux qui siègent dans les organismes internationaux comme la Banque mondiale) apportent un financement pour des



mesures qui sont censées stopper la perte de forêts dans les pays tropicaux. En échange, les pays financeurs peuvent obtenir des crédits carbone pour les émissions prétendument économisées grâce aux activités REDD+, et poursuivre leurs activités comme d'habitude. Le secteur privé et des ONG locales en Zambie profitent de ce système de compensation carbone.

Alors que le gouvernement de la Zambie semble impatient d'ouvrir de nouvelles terres forestières à l'exploitation minière, à l'extraction de pétrole et à l'expansion de grandes entreprises agroalimentaires, il fait dans le même temps la promotion des politiques et des projets REDD+.

BioCarbon Partners, une ONG zambienne locale, en partenariat avec l'agence de développement américaine (USAID), est devenue un acteur vedette de REDD+ avec son projet REDD+ du Bas-Zambèze. Selon le site web du projet, l'ONG prétend protéger 39 000 hectares de forêts dans le parc national du Bas-Zambèze. BioCarbon omet de préciser que les industries extractives et l'agro-industrie sont les principaux facteurs de la déforestation à grande échelle. Au contraire, l'entreprise soutient une vision étroite selon laquelle ce sont les « pauvres » qui sont responsables de la déforestation, sans tenir compte des causes systémiques de la pauvreté, des privations et de l'exploitation environnementale.

BioCarbon a récemment conclu un partenariat avec des agences de voyage privées, qui permet aux touristes de compenser leurs safaris de luxe en faisant des contributions financières aux projets de conservation des forêts de BioCarbon (REDD+). Pendant que les touristes étrangers profitent de la nature sauvage, un petit nombre d'habitants ne disposent que d'un accès restreint à la zone du projet pour une exploitation forestière durable destinée à la production de charbon de bois. Ce dispositif est, à son tour, commercialisé par BioCarbon Partners auprès des consommateurs urbains de la classe moyenne et des opérateurs touristiques « verts ».

Le problème reste cependant que peu d'initiatives en Zambie visent prioritairement un accès équitable à l'eau, à la terre et aux ressources naturelles tout en respectant les droits coutumiers. En conséquence, l'économie basée sur l'industrie et l'exploitation minière, connaît des difficultés, les inégalités augmentent et les moyens de subsistance des populations sont de plus en plus commercialisés et leur survie devient de plus en plus impossible. En réponse, les ménages pauvres adoptent toutes sortes de stratégies pour dégager un revenu suffisant pour leur vie quotidienne. Les deux options les plus couramment accessibles pour les personnes dépendant des forêts sont la production de charbon de bois ou l'exploitation forestière, principalement pour un commerce illégal de bois dur, et pour les communautés paysannes, la monoculture ou la production intensive de produits de base subventionnées par le gouvernement. Ces activités ont montré qu'elles contribuaient à entretenir plusieurs cercles vicieux en même temps.



Nutrition et agro-industrie

Les négociations internationales sur le climat ont établi une séparation entre la nutrition dans les pays pauvres et l'économie de l'agriculture. De ce fait, l'agriculture industrielle intensive est exonérée de sa responsabilité dans la dégradation des sols, dans la perte de l'(agro)biodiversité et la capacité du pays à renforcer la résilience des hommes et des écosystèmes. Cette situation est parfaitement illustrée par la présence très visible de l'agro-industrie dans les négociations climatiques de l'ONU et dans des contributions nationales aux mesures d'atténuation et d'adaptation sous influence.

La Zambie se positionne comme le grenier à blé de la région, en mettant en avant de vastes terres « inoccupées » ouvertes aux investisseurs étrangers, d'abondantes ressources en eau et un modèle de développement et d'investissement agricole orienté vers l'exportation. Les slogans de la nouvelle politique agricole de la Zambie sont « centrés sur le secteur privé » ou « l'agriculture en tant qu'entreprise ». En parallèle, le pays se classe parmi les sept pays les plus touchés par la famine et la malnutrition dans l'Indice mondial de la faim de 2017.

L'État a alloué environ 1 million d'hectares de terres anciennement coutumières à dix « pôles agricoles » dans tout le pays. Ces pôles sont conçus pour une production orientée vers l'exportation, avec une seule grande entreprise, un certain nombre de petites entreprises commerciales et quelques paysans sous contrat. Pourtant, les capitaux étrangers ciblés ont été lents à s'intéresser et à investir dans ces projets. Dans une récente déclaration le ministère zambien de l'Agriculture s'est engagé à augmenter les dépenses publiques consacrées au développement des infrastructures des « pôles agricoles » afin d'encourager les participations publiques et privées étrangères. Sur le terrain, la situation est loin d'être idyllique. Les récits provenant des zones où la propriété des terres a déjà été transférée évoquent une spoliation des terres, une corruption des dirigeants locaux et une compensation minimale ou inexistante pour les populations affectées.

L'ouverture de terres forestières pour les « pôles agricoles » identifiés représente potentiellement 1 million d'hectares de nouveaux champs d'agriculture industrielle, un processus qui est accompagné par une importante pollution par les gaz à effet de serre. Malgré cela, la Zambie a déterminé que l'agriculture serait un secteur prioritaire pour réaliser sa Contribution nationale déterminée (CDN) visant à mettre fin au changement climatique dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat de l'ONU.

L'« agriculture de conservation », définie par les principes de travail minimum du sol, de rotation des cultures et de la conservation des résidus de culture, a été choisie comme moyen de réaliser les NDC dans le secteur agricole. En Zambie, l'« agriculture de conservation » est encouragée en combinaison avec l'agroforesterie et l'utilisation des technologies de la « révolution verte » : les semences hybrides, les engrais minéraux et les produits agrochimiques.



Malgré des années de financement important en faveur de l'« agriculture de conservation » en Zambie, on sait très bien que les agriculteurs n'ont adopté ses principes que de manière minimale. Cependant, les petites et les grandes exploitations utilisent de plus en plus toute une série de produits agrochimiques artificiels. Les conséquences en sont bien connues : dégradation des sols, contamination de l'eau, disparition des insectes et inhibition de la capacité des plantes à absorber les nutriments alimentaires essentiels. Les agriculteurs abandonnent également les systèmes agricoles diversifiés (pour la production de produits alimentaires, de fourrage et de fibres, aussi bien dans leurs fermes que par la gestion des forêts/prairies communautaires) au profit des monocultures à grande échelle de produits de base, afin d'optimiser l'application de produits agrochimiques ciblés.

Une petite élite minoritaire profite des phases initiales de l'industrialisation de l'agriculture, acquiert plus de terres et mécanise ses systèmes de production. D'autre part, il est courant que les ménages agricoles ne gagnent que 40 à 100 dollars américains pour l'ensemble de leur récolte annuelle de produits de base. Les années précédentes, les prix du coton étaient si bas que les paysans sous contrat restaient déficitaires après avoir déduit le coût des semences, des engrais et des intrants chimiques.

En revanche, la recherche commence à documenter les connaissances approfondies qui permettent aux plantes cultivées indigènes ainsi qu'aux produits végétaux provenant des fermes ou des forêts de contribuer encore de manière significative aux régimes alimentaires des ménages en Zambie. Dévalorisée par l'imposition coloniale et ensuite néocoloniale d'une approche de recherche étroite basée sur des régimes alimentaires occidentaux, cette connaissance et cette pratique ont été marginalisées et, dans certains cas, délibérément détruites. (2) La Zambie est une nation écrasée par une malnutrition rurale et une famine urbaine dissimulée. Une attention et un soutien sérieux doivent être apportés à la diversité d'une faune et d'une flore indigènes localement adaptables et résilientes au changement climatique.

Les effets de la dévalorisation de la diversité locale et ceux de la marchandisation puis de la centralisation du système agroalimentaire ont eu les mêmes impacts que dans d'autres lieux. La diminution de la diversité, l'augmentation de la dette, la spoliation des terres et le déracinement ont entraîné une migration urbaine massive et l'éclosion d'une jeune classe urbaine non qualifiée. Ce processus s'accompagne de changements dans les habitudes de consommation. La nourriture qui est spatialement et financièrement accessible est favorisée et consommée. Il s'agit notamment de glucides hautement transformés et raffinés, avec une teneur élevée en matières grasses, en sel et en sucre. (3) En conséquence, la Zambie connaît actuellement une augmentation des maladies non transmissibles liées au régime alimentaire et au style de vie. Dans tout cela, les femmes et les filles sont les plus touchées.

Si l'on fait en Zambie le rapprochement entre une économie capitaliste défaillante, le changement climatique et les politiques de changement



climatique, l'épuisement exponentiel des ressources naturelles et l'évolution des vies et des moyens de subsistance des citoyens ordinaires, de sérieuses questions se posent sur le manque d'investissements dans les biens et services publics. On observe plutôt une pression concertée en faveur de l'industrialisation des systèmes alimentaires locaux, la marchandisation des processus de production, le défrichement et la « clôture » des forêts et l'expansion des concessions minières et pétrolières. Les accaparements de terres se développent rapidement. Ceux-ci sont en grande partie non documentés, tacites et incontestés, et menacent gravement les moyens de subsistance des communautés paysannes et dépendantes des forêts. Il est urgent de repenser un modèle de développement qui ne tient pas compte des droits fondamentaux de l'homme et qui détruit la biodiversité et les savoirs autochtones. Il est nécessaire qu'en Zambie chacun puisse participer à son propre développement et revendiquer ses droits humains et collectifs.

Zambia Agro-ecology Alliance

(1) Selon la source - Indice mondial de la faim : <http://www.ifpri.org/publication/2017-global-hunger-index-inequalities-hunger>. FAO, Republic of Zambia, Forest Department and NEP Facility, Forests and Climate Change, 2011, <http://www.fao.org/forestry/32680-0c227f4c90a3ef146c7f4e1728302c62b.pdf>

(2) Cette évolution se fait par le durcissement des restrictions nationales et régionales sur la vente et l'échange des semences, la concentration du contrôle des semences et le développement de régimes de propriété intellectuelle inéquitables qui favorisent les droits des obtenteurs par rapport à ceux des systèmes semenciers gérés par les agriculteurs et les éleveurs. Plus d'informations sur www.acbio.org.za

(3) Contrairement à l'argument couramment avancé par l'industrie selon lequel la disponibilité est la solution miracle à la sécurité alimentaire, il existe une abondante documentation sur la production de calories « vides » pauvres en nutriments. Le gaspillage alimentaire mondial « de la ferme à l'assiette » pourrait représenter de 30 à 70 % selon les estimations. Les discours au niveau mondial sur l'insécurité alimentaire montrent que c'est une question de volonté politique et économique, documentée dès la famine éthiopienne des années 1970 par Amartya Sen.



Les grands barrages hydroélectriques ne sont pas la solution : il est temps de repenser les infrastructures énergétiques de l'Afrique



Les taux d'électrification en Afrique sont catastrophiques : ce sont les plus bas du monde, avec un taux d'accès de seulement 1 % dans certaines zones rurales. Les taux moyens d'électrification en Afrique subsaharienne vont de 16 % dans les zones rurales à environ 59 % dans les zones urbaines. Sur une population de 1,25 milliard d'habitants sur le continent, plus de 600 millions de personnes n'ont pas accès à une énergie moderne. Cela constitue une source majeure de préoccupation.

Au cours du dernier demi-siècle, les gouvernements africains successifs ont pris conscience de la nécessité d'améliorer les infrastructures et de développer l'accès à l'électricité, et ils ont déployé de nombreux efforts pour remédier à ces carences. En 2012, les chefs d'État africains ont adopté le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) une initiative visant à pallier les insuffisances des infrastructures en matière d'énergie, de transport, d'eau et de technologies de l'information et des communications. Après l'élaboration d'un plan d'action prioritaire visant à hiérarchiser les projets et accélérer la mise en œuvre, 52 projets ont été sélectionnés, dont 13 grands projets hydroélectriques. Les projets hydroélectriques prioritaires augmenteraient la capacité de production installée de 15 000 MW au total, pour un coût de 30 milliards USD. Le plan d'action prioritaire visait à réaliser les projets prioritaires d'ici 2020. Aujourd'hui, alors qu'il ne reste que trois années, il est peu probable que cet objectif soit atteint.

Compte tenu de la controverse et du scepticisme entourant les grands barrages hydroélectriques, l'ONG International Rivers a analysé 11 des projets hydroélectriques du PIDA, en évaluant la structure des projets et leur capacité à atténuer la crise énergétique en Afrique à un coût économique et financier raisonnable, tout en favorisant le bien-être social et la durabilité environnementale.[1] Cet article rend compte de certaines des conclusions du



rapport et souligne des aspects importants du rôle des grands barrages hydroélectriques dans l'avenir énergétique de l'Afrique.

Changement climatique et grands barrages hydroélectriques

D'une part, les projets hydroélectriques du PIDA passent sous silence les risques posés par le changement climatique. L'épisode de sécheresse de 2014-2016 en Afrique orientale et australe a entraîné une baisse des volumes d'eau retenus dans de nombreux grands barrages, ce qui a conduit à une réduction de la production d'électricité. Beaucoup de centrales hydroélectriques n'ont pas réussi à produire conformément à leurs capacités fermes (une mesure de leur aptitude à contribuer efficacement à la fiabilité du système) et certaines en Tanzanie ont dû être fermées à cause du manque d'eau. Le bassin du Zambèze a été particulièrement touché. Les niveaux d'eau utilisables dans le barrage de Kariba, situé sur le Zambèze entre la Zambie et le Zimbabwe, ont chuté à 14 %. La Zambie et le Zimbabwe ont tous deux connu une faible production d'électricité, au point que des pertes ont été enregistrées en Zambie au niveau de la production et des emplois industriels.

En 2012, International Rivers a demandé à l'hydrologue Richard Beilfuss de mener une étude sur les risques des changements climatiques pour les projets hydroélectriques existants et prévus en Afrique australe. [2] Entre autres conclusions, R. Beilfuss a signalé que les barrages sur le Zambèze seraient incapables de satisfaire aux besoins énergétiques compte tenu de l'augmentation des températures mondiales et de la baisse des volumes des précipitations dans le bassin hydrologique. Si des évaluations de l'impact potentiel des changements climatiques sur les barrages et les ressources hydrologiques avaient été effectuées auparavant, l'étude de R. Beilfuss apporte un complément utile à ces opinions convergentes et fournit une analyse solide du problème. Sa conclusion est que le bassin du Zambèze est extrêmement vulnérable aux variations climatiques. Selon ces prévisions, le barrage prévu dans la Gorge de Batoka en Zambie/Zimbabwe perdrait jusqu'à 32 % de sa puissance garantie pendant les années de sécheresse. La dépendance actuelle vis-à-vis de l'hydroélectricité est donc insoutenable et l'attention doit être reportée vers les technologies énergétiques alternatives.

De plus, des études récentes démontrent également que les barrages tropicaux produisent de grandes quantités de méthane et contribuent ainsi aux émissions de gaz à effet de serre. Dans une étude de 2017, Claire Salisbury, une chercheuse spécialisée dans l'écologie tropicale, montre que tous les barrages dans le monde émettent des gaz à effet de serre. [3] Ce travail réfute les justifications qui affirmaient jusqu'à présent qu'il fallait inclure les barrages hydroélectriques dans les initiatives de financement climatique. Il existe maintenant des preuves irréfutables que les grands barrages ont pour sous-produits indésirables le méthane et d'autres gaz à effet de serre.



Les grands barrages hydroélectriques desservent les zones urbaines et l'industrie

Pour desservir les millions d'Africains qui n'ont pas accès à l'électricité, la distribution géographique de l'électricité doit être étendue aux zones rurales où résident ces populations. Les grands projets hydroélectriques échouent également sur cet aspect car ils ont une capacité limitée à assurer une distribution de l'électricité largement répartie. Leur accès est limité aux consommateurs raccordés au réseau, principalement les grandes industries – pour la plupart des industries extractives – et ceux qui vivent dans les centres urbains. En 2008, les compagnies minières ont consommé plus d'électricité que l'ensemble de la population de l'Afrique subsaharienne. Dans le cas du projet de barrage Inga 3, dont la construction est prévue sur le fleuve Congo en République démocratique du Congo (RDC), 55 % des 4 800 MW de sa capacité de production sont destinés à l'exportation vers l'Afrique du Sud, pays dont l'économie est fortement dominée par l'industrie minière, 30 % aux mines de cuivre dans la province du Katanga, et le reste à la capitale Kinshasa. C'est pourquoi ce méga-barrage n'aura aucun impact significatif sur l'amélioration de l'accès à l'électricité en RDC. En concentrant ses efforts sur les grands barrages et l'hydroélectricité, le continent passe à côté de l'occasion de développer d'autres sources d'énergie qui peuvent améliorer l'accès à d'autres types de technologies hors réseau. Dans son rapport de 2015 intitulé « Speaking Truth to Power » [4], l'ONG Oxfam a noté que les deux tiers des investissements énergétiques en Afrique sont consacrés à la production d'énergie pour l'exportation et, pour lutter contre la pauvreté énergétique du continent, il ne s'agit pas tant d'avoir un développement de la capacité de production d'électricité que de fournir des services énergétiques ambitieux aux zones rurales.

Personne n'a résolu les problèmes de réinstallation et d'indemnisation

L'une des questions les plus controversées liées à la construction des grands barrages hydroélectriques est le déplacement de communautés qui dépendent des cours d'eau. Ce problème douloureux a conduit à la création de la Commission mondiale des barrages (CMB) à la fin des années 1990. Comme les communautés riveraines paient le prix mais ne récoltent pas les bénéfices de ces investissements, la CMB a constaté que les barrages « peuvent effectivement prendre une ressource à un groupe et l'attribuer à un autre ».

À la suite de cette constatation fondamentale, les prêteurs et les banques de développement ont élaboré des politiques, des lignes directrices et des mesures de protection mais, à ce jour, il n'existe toujours pas de modèle efficace processus de réinstallation et de compensation juste et équitable. Malgré la prise de conscience et les recommandations de la CMB, les problèmes de déplacement et de réinstallation des populations humaines persistent. Les communautés qui ont été déplacées à cause du barrage de Kariba (situé dans les gorges de Kariba du bassin du Zambèze entre la Zambie et le Zimbabwe, construit en 1955) et de nombreux autres barrages sur le



continent continuent de se battre pour une juste compensation, des décennies après la fin des projets.

Outre celles qui sont physiquement déplacées à cause de la construction des barrages et des réservoirs, beaucoup d'autres populations vivant en aval sont économiquement désavantagées par la réduction de la pêche et d'autres activités économiques basées sur l'eau. Un exemple frappant est donné par le lac Turkana au Kenya, qui reçoit 90 % de son eau de la rivière Omo qui prend sa source en Éthiopie. Avec la construction par l'Éthiopie du barrage Gibe III et la création de grandes plantations de canne à sucre irriguées, l'écoulement de l'Omo dans le lac Turkana a été considérablement réduit. Cela a eu un effet dévastateur sur les moyens de subsistance de centaines de milliers de personnes qui en dépendent pour la pêche. Un autre exemple est donné par le projet de barrage de Mphanda Nkuwa sur le Zambèze, au Mozambique, qui compromettrait encore plus le secteur florissant de la crevette dans le delta du Zambèze.

Aspects économiques des grands barrages : les chiffres ne correspondent pas

Un rapport consultatif de l'Unité néerlandaise pour la durabilité, réalisé sous l'égide de la Commission néerlandaise pour l'évaluation environnementale, montre que les effets sociaux et environnementaux des grands projets hydroélectriques sont souvent sous-estimés, tandis que les avantages économiques et financiers sont surestimés. [5] Les coûts des méga-barrages sont connus pour échapper à tout contrôle, générant ainsi une énorme charge de la dette pour les pays hôtes. Le rapport confirme également que les gouvernements et les entreprises ont tendance à privilégier les grands barrages pour accéder à un financement. Les entreprises préfèrent ces grands projets d'infrastructures parce que les grandes quantités de capitaux et la durée des projets obligent les États à assumer les risques, tandis que les financiers privés prennent beaucoup moins de risques. Cela fait également des grands projets hydroélectriques un pôle d'attraction pour la corruption. En fin de compte, les citoyens supportent des dettes sur plusieurs générations et pourtant ils ne sont pas associés à la prise de décision.

La mise en place du Mécanisme de développement propre, les projets de compensation carbone financés dans le cadre du Protocole de Kyoto, un accord international lié à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, se sont conjugués pour favoriser encore plus les grandes infrastructures au détriment des énergies alternatives. [6]

Dans le cadre de la grande hydroélectricité, la promesse d'une électricité bon marché tend aussi à être une illusion. Une fois les projets achevés, avec des dépassements de coûts et de délais, les tarifs dépassent généralement les niveaux initialement prévus, les investisseurs cherchant à récupérer leurs coûts. En Ouganda, le coût de l'électricité à la consommation a augmenté de manière significative après la mise en service du projet hydroélectrique de Bujugali, si bien que cette énergie est devenue inabordable pour de nombreuses



personnes. Ils ne se sont donc servis de l'électricité que pour l'éclairage et ont continué à utiliser du bois de chauffage et du charbon de bois pour cuisiner. Une telle situation est décourageante alors que tant de moyens publics ont été consacrés à ce projet.

Transformation énergétique

Les stratégies d'infrastructures peuvent jouer un rôle important dans la fourniture de l'énergie au continent africain. Pour faire face à la crise énergétique tout en favorisant un accès inclusif à l'énergie tenant compte des impacts du changement climatique et de toutes les autres problématiques évoquées ci-dessus, les États africains doivent se poser plusieurs questions. De quel type d'infrastructures avons-nous besoin ? Et ces infrastructures répondent-elles à nos propres objectifs de développement ? Les décideurs doivent viser délibérément des infrastructures qui respectent les préoccupations sociales et environnementales, pour desservir la majorité des populations qui en ont besoin, et définir des jalons pour évaluer les progrès.

Partout dans le monde, on reconnaît de plus en plus que, bien qu'elles soient séduisantes pour développer la production nationale et régionale, les méga-infrastructures raccordées au réseau, comme les grands barrages hydroélectriques, sont trop chères pour la plupart des pays africains. Un rapport de 2016, « Lumière, puissance, action : Électrifier l'Afrique » [7] par l'Africa Progress Panel confirme ce qu'avait établi l'étude d'International River : le modèle du PIDA pour l'énergie et les infrastructures ne prend pas en compte les performances historiquement médiocres des grands barrages en Afrique. Il est certainement temps de repenser les infrastructures énergétiques de l'Afrique.

Rudo A. Sanyanga, International Rivers

<https://www.internationalrivers.org/blogs/266/large-hydropower-dams-are-not-the-answer-time-to-rethink-africa%E2%80%99s-energy-infrastructure>

Cet article a déjà été publié dans

Perspectives n° 2/2017 : [Putting People Back Into Infrastructure](#)

(1) International Rivers 2015 : Right Priorities for Africa's Power Sector : An Evaluation of Dams Under the Programme of Infrastructure Development for Africa (PIDA), Pretoria.

<https://www.internationalrivers.org/resources/right-priorities-for-africa-s-power-sector-9150>

(2) Beilfuss R. 2012 : A Risky Climate for Southern Africa : An Assessment of Hydro Dams on the Zambezi River. Consultable sur : <http://www.internationalrivers.org/node7673>

(3) Salisbury C. 2017 : Counterintuitive. Global Hydropower Will Add to Climate Change, Mongabay Series : [Amazon Infrastructure](#), [Mekong dams](#). Consultable

sur : <https://news.mongabay.com/2017/02/counterintuitive-global-hydropower-boom-will-add-to-climate-change>

(4) Horgath R & Granoff I. 2015 : Speaking Truth to Power : Why Energy Distribution More Than Generation is Africa's Poverty Reduction Challenge ; Working paper 418, Oxfam. https://policy-practice.oxfamamerica.org/static/media/files/FINAL_speakingpowertotruth_SH.pdf

(5) The Dutch Sustainability Unit 2017 : Better Decision-Making About Large Dams with a View to Sustainable Development. Consultable sur :

http://api.commissiomer.nl/docs/os/i71/i7199/7199_revised_advice_on_better_decision-making_about_large_dams_1june2017.pdf



(6) International Rivers, Failed Mechanism : Hundreds of Hydros Expose Serious Flaws in the CDM, 2007, <https://www.internationalrivers.org/resources/failed-mechanism-hundreds-of-hydros-expose-serious-flaws-in-the-cdm-3844>

(7) Africa Progress Panel 2016 : Lumière, puissance, action : électrifier l'Afrique. Consultable sur : <http://www.africaprogresspanel.org>

Conséquences de la plantation de monocultures d'arbres au Mozambique : le cas de Portucel Mozambique



Au cours des dix dernières années, le Mozambique a été la destination de plusieurs investissements de divers secteurs pour l'acquisition de terres de catégorie tant agricole que non agricole pour le développement d'une multitude d'activités notamment l'agrobusiness, les plantations de monocultures d'arbres et les mines. La découverte de ressources minérales, la facilité à laquelle les investisseurs étrangers peuvent acquérir des terres, l'abondance de terres fertiles avec un accès à l'eau, l'enrichissement illicite de certaines élites, l'absence de politiques qui protègent les couches les plus vulnérables de la population, la naïveté et la faible scolarisation des communautés rurales et la mauvaise application de la Loi sur les terres représentent quelques-uns des nombreux facteurs qui attirent les investissements privés au Mozambique — engendrant l'expropriation ou l'usurpation des terres communautaires.

Dans ce contexte, les projets de monocultures d'arbres industrielles gagnent de plus en plus de terrain au chapitre des acquisitions et des litiges fonciers. Cette progression a été à l'origine de sérieux conflits avec les communautés qui n'hésitent pas à se mobiliser et même à incendier les plantations pour manifester leur insatisfaction (1).

Portucel Mozambique appartient à l'ancien groupe portugais Portucel Soporcel, lequel s'appelle maintenant The Navigator Company. Cette société spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de papier et d'autres dérivés du bois possède de grandes superficies de plantations d'arbres. La première étape du projet de Portucel au Mozambique consiste à établir 60 000 hectares de nouvelles plantations d'eucalyptus dans les provinces centrales de Zambezia et



de Manica (2). L'entreprise portugaise s'est dotée d'un plan de « reforestation » qui vise à couvrir une superficie de 356 000 hectares d'ici 2026. La valeur de l'investissement dans la plantation d'eucalyptus et la production de papier et d'énergie au Mozambique, financé par l'International Finance Corporation (IFC), laquelle fait partie de la Banque mondiale, atteint 1,7 milliard d'euros, c'est-à-dire 2,3 milliards de dollars.

La société a été fondée en avril 2009 et a obtenu un DUAT (droit d'utilisation et d'exploitation de la terre) sur environ 356 000 hectares dont près de 183 000 se trouvent dans les districts de Barue, Manica, Mossurize, Gondola et Sussunenga dans la province de Manica, et environ 173 000 hectares dans les districts d'Ile, Mulevala (lequel n'était à ce moment qu'un « poste administratif » ou sous-division de district) et Namarroi. Environ 13 000 familles dans la province de Zambezia et 11 000 familles dans la province de Manica vivent dans les zones du DUAT de l'entreprise (3).

Dans les zones où la société Portucel s'est installée, l'agriculture constitue la principale activité de subsistance et de génération de revenus de la population locale. Presque tous les membres de la famille participent à cette activité effectuée manuellement sur de petites parcelles familiales au moyen d'un régime d'association de cultures avec des variétés locales. La production agricole est effectuée principalement dans des conditions de sécheresse de sorte qu'elle n'est pas toujours fructueuse. Le risque de pertes est élevé en raison de la faible capacité d'accumulation d'humidité du sol durant la période de croissance des cultures (4). Dans ce contexte, le système de production dominant est celui de cultures associées ou mixtes, par exemple le manioc, le maïs et les haricots nhemba (niébé ou haricot à œil noir) et boere, ou encore la mapira (une espèce de sorgho), le maïs et le niébé, ou ces deux associations ensemble. Les familles paysannes cultivent aussi des amandiers, mais à moindre échelle.

Le modèle d'occupation des terres (appelé mosaïque) (5) et d'acquisition du DUAT (Droit d'utilisation et d'exploitation de la terre) de l'entreprise, ainsi que les effets que ce modèle a commencé à causer dans les zones où l'entreprise est active, ne sont pas passés inaperçus et ont fait l'objet de plusieurs analyses et études de diverses entités universitaires, instituts de recherche et organisations de la société civile. Curieusement, les résultats et les conclusions de ces analyses indiquent que Portucel a commis des irrégularités dans ses actions et a causé des torts à plusieurs familles en usurpant des terres fertiles aptes à l'agriculture (6).

Par exemple, dans son étude de 2016 (7) sur le processus d'accès à la terre et les droits des communautés locales dans les zones occupées par Portucel à Socone, district d'Ile, province de Zambezia, l'organisation de la société civile Justiça Ambiental a conclu que : (i) les consultations communautaires en vue de l'acquisition de DUAT montrent des irrégularités juridiques parce qu'elles ont été mal menées ; les membres des communautés n'ont pas compris qu'en cédant des parcelles de terre, ils recevraient à peine la valeur du travail de nettoyage de ces mêmes parcelles ; (ii) l'insatisfaction des membres des



communautés est visible en raison des attentes élevées générées par les multiples promesses faites lors des consultations communautaires et exacerbée par la situation vulnérable de pauvreté de ces communautés, ce qui les convertit en cibles de persuasion faciles ; (iii) les communautés visitées sentent que l'arrivée de Portucel limite leur accès à la terre et les place dans une situation de plus grande vulnérabilité et insécurité alimentaire ; (iv) il n'y a aucune clarté en ce qui concerne les types d'emplois qui seront offerts ; la plupart du temps, la communauté n'a accès qu'à des emplois précaires de courte durée avec des salaires non fixés.

À son tour, une étude de l'institut de recherche OMR (Observatoire du milieu rural) à Namarroi, province de Zambezia, en 2017, intitulée « Plantações florestais e a instrumentalização do Estado em Moçambique » (Plantations forestières et instrumentalisation de l'État du Mozambique) (8) a constaté que les actions de Portucel ont causé : (i) une diminution des superficies de production familiale ; (ii) une réduction de la quantité produite et de la structure productive, ce qui indique des risques potentiels d'insécurité alimentaire ; (iii) une réduction de la sécurité de possession de la terre des noyaux familiaux et des générations futures ; (iv) un déséquilibre du marché du travail, du sous-emploi et de la dépendance sur le salaire ; (v) une différenciation des classes sociales au plan communautaire, promue par le développement non inclusif typique de ce genre d'action.

Une autre analyse de nature juridique que Justiça Ambiental a réalisée laisse entendre que l'entreprise a obtenu le DUAT avant de réaliser la consultation communautaire.

De plus, l'on pense que le « modèle de la mosaïque », que la société a prétendument mis en œuvre dans le processus d'occupation de la terre, pose problème. En plus de contribuer à l'augmentation de la distance que les habitants doivent parcourir pour trouver du bois de chauffe et d'autres ressources de bois, et de permettre que les monocultures d'eucalyptus entourent les parcelles que la population cultive pour s'alimenter, ce modèle contribue à réduire les superficies de production des familles et du coup la production agricole. (9).

Devant ce panorama, le gouvernement a la responsabilité d'intervenir immédiatement pour sauvegarder le droit des communautés locales et garantir que les investissements étrangers soient attirés dans le pays de manière responsable et rationnelle, sans mettre en péril la subsistance des familles locales ni la durabilité des ressources naturelles et de l'environnement en général. Ainsi, en août 2017, Justiça Ambiental a présenté une requête d'intervention au Défenseur du peuple du Mozambique pour qu'il établisse la légalité, la justice et les droits des communautés touchées par les projets de la société Portucel Mozambique.

Justiça Ambiental, <https://ja4change.wordpress.com/>

(1) Calengo, A. ; Machava, F. ; Vendo, J. ; Simalawonga, R. ; Kabura, R. et Mananze, S. (2016). O Avanço das Plantações Florestais sobre os Territórios dos Camponeses no Corredor de



Nacala: o caso da Green Resources Moçambique (La progression des plantations forestières dans les territoires paysans du corridor de Nacala : le cas de Green Resources Mozambique). Maputo : Livangingo, Justiça Ambiental et União Nacional dos Camponeses,

https://issuu.com/justicaambiental/docs/o_caso_da_green_resources_moc_ambi

(2) Banco Mundial financia com 1,7 MME projeto da Portucel em Moçambique (La Banque mondiale finance à la hauteur de 1,7 milliard d'euros le projet de Portucel au Mozambique), octobre 2013, http://noticias.sapo.pt/internacional/artigo/banco-mundial-financia-com-1-7-mme-projeto-da-portucel-em-mocambique_16824131.html

(3) A Portucel Moçambique (Portucel Mozambique), <http://www.portucelmocambique.com/Publicacoes-e-Docmentos>

(4) MAE — ministère de l'administration étatique (2005). Profil du district d'Ile, province de Zambezia, République de Mozambique.

(5) Modèle adopté par Portucel qui comporte, en théorie, l'accès graduel à la terre après avoir obtenu le consentement des communautés, à la suite d'un processus de négociation entre l'entreprise et la population résidant dans les zones couvertes par le DUAT. Par la suite, les plantations sont établies dans les zones cédées, de manière volontaire, en se basant sur le modèle de mosaïque (Portucel, 2016 cité par Bruna, 2016).

(6) Bruna, N. (2017) : Plantações florestais e a instrumentalização do estado em Moçambique (Les plantations forestières et l'instrumentalisation de l'État au Mozambique). Maputo: Observatório do Meio Rural, <http://omrmz.org/omrweb/publicacoes/or-53-plantacoes-florestais-e-a-instrumentizacao-do-estado-em-mocambique/> ; Machoco, R. ; Cabanelas, V. E ;

Overbeek, W. (2016). Portucel — O processo de acesso à terra e os direitos das comunidades locais (Portucel — Le processus d'accès à la terre et les droits des communautés locales). Maputo: Justiça Ambiental, <http://wrm.org.uy/pt/outras-informacoes-relevantes/portucel-o-processo-de-acesso-a-terra-e-os-direitos-das-comunidades-locais/> ; ADECRU, Plantações

florestais da Portucel ameaçam a segurança alimentar nas comunidades do distrito de Namaroi, na Zambézia (Les plantations forestières de Portucel menacent la sécurité alimentaire dans les communautés du district de Namaroi, province de Zambezia), <https://adecru.wordpress.com/2016/07/01/plantacoes-florestais-da-portucel-ameacam-a-seguranca-alimentar-nas-comunidades-do-distrito-de-namaroi-na-zambezia/> ; Jornal Verdade, Camponeses de Chiuala-Honde revoltados com a Portucel (Les paysans de Chiuala-Honde indignés avec Portucel), 2013, <http://www.verdade.co.mz/economia/38305-camponeses-de-chiuala-honde-revoltados-com-a-portucel> e Jornal Verdade, Portucel — mais um caso de conflitos de terra (Portucel — un autre cas de conflits fonciers), 2013,

<http://www.verdade.co.mz/ambiente/42243-portucel-mais-um-caso-de-conflitos-de-terra>

(7) Machoco, R. ; Cabanelas, V. E ; et Overbeek, W. (2016). Portucel — O processo de acesso à terra e os direitos das comunidades locais (Portucel — Le processus d'accès à la terre et les droits des communautés locales). Maputo: Justiça Ambiental, <http://wrm.org.uy/pt/outras-informacoes-relevantes/portucel-o-processo-de-acesso-a-terra-e-os-direitos-das-comunidades-locais/>.

(8) Bruna, N. (2017): Plantações florestais e a instrumentalização do estado em Moçambique. Maputo : Observatório do Meio Rural, <http://omrmz.org/omrweb/publicacoes/or-53-plantacoes-florestais-e-a-instrumentizacao-do-estado-em-mocambique/>

(9) Idem (8) et Machoco, R.; Cabanelas, V. E ; et Overbeek, W. (2016). Portucel — O processo de acesso à terra e os direitos das comunidades locais. Maputo: Justiça Ambiental, <http://wrm.org.uy/pt/outras-informacoes-relevantes/portucel-o-processo-de-acesso-a-terra-e-os-direitos-das-comunidades-locais/>

Souveraineté alimentaire au Zimbabwe : mopane et moyens de subsistance locaux



Sinikiwe Ncube (46 ans) vit avec ses trois enfants dans le village de Mazwi, sous l'autorité du chef Malaba, dans le sud du Matabeleland. Depuis de nombreuses années, sa famille a survécu grâce à la récolte des vers mopane. Cependant, au cours des dernières années, les populations de vers mopane ont diminué, ce qui fait peser sur sa famille la menace de perdre ses moyens de subsistance et sa souveraineté alimentaire.

Les vers mopane se nourrissent principalement des feuilles de l'arbre mopane. Le mopane, connu sous le nom scientifique de *Colophospermum mopane*, est fréquent dans les zones chaudes, sèches et basses du Zimbabwe, comme le village de Mazwi dans le sud du Matabeleland. L'arbre porte localement le nom de *Iphane* en isiNdebele ou de *Mupani* en shona. Les habitants de la région appellent les vers mopane *amacimbi* en isiNdebele ou *madora* en shona.

Le village de Mazwi est situé dans l'une des régions les plus sèches du Zimbabwe. Le sol rocheux et stérile, associé à régime de pluies irrégulières et à des températures extraordinairement élevées permet difficilement une agriculture. Les villageois qui ont voulu cultiver leurs champs ont dû assister avec peine au dépérissement de leurs récoltes sous cette chaleur impitoyable. Les organismes d'aide ont dû intervenir pour aider les villageois victimes de pénuries alimentaires persistantes. C'est la survie du plus fort, pour tous les organismes vivants, y compris pour la végétation. Peu d'arbres ont survécu à cet environnement caniculaire et l'un de ces arbres, le mopane, se trouve dans des bosquets isolés de forêts denses.

C'est dans ces forêts que les membres de la communauté locale tirent leurs moyens de subsistance, en récoltant des vers mopane. Les membres de la communauté utilisent également l'arbre mopane pour diverses autres utilisations, comme l'artisanat, les petits articles ménagers, les piquets de clôture, les piliers de hutte et le bois de chauffage. Certaines entreprises utilisent le bois de mopane dans la fabrication d'accessoires de mine, de traverses de chemin de fer et parfois de parquets. Pendant l'hiver, les mopanes



perdent leurs feuilles et offrent un paysage désolé dans le village. Cependant, le scénario change radicalement en été. La beauté des feuilles de mopane n'est pas seulement attirante pour l'œil humain. Les œufs qui tapissent le dessous des feuilles de mopane laissent éclore les vers mopane. Peu après l'éclosion, les vers mopane commencent à se nourrir des feuilles du mopane. Les vers jouent un rôle crucial dans la vie des villageois de Mazwi.

Les vers mopane apparaissent généralement quelques semaines après les pluies au début de l'été. Ce sont des mangeurs voraces et leur comportement alimentaire de consommation continue peut entraîner la défoliation complète d'un arbre. Après avoir défolié un arbre, ils passent à l'arbre suivant. Le processus se répète jusqu'à ce que les chenilles aient atteint la phase suivante de leur cycle de vie, au cours de laquelle elles subiront une métamorphose souterraine.

Peu de temps après l'apparition des vers mopane, les forêts deviennent très animées, avec des dizaines de villageois qui scrutent les arbres, ramassant les vers selon ce qui est devenu un rituel annuel dans le village de Mazwi. Des centaines de personnes, de la province du Matabeleland au sud et d'autres venant de tout le Zimbabwe, convergent vers les forêts.

« Quand vient le moment de récolter les vers mopane, toutes les activités dans le village s'arrêtent et les villageois se bousculent pour ramasser les vers. La récolte n'est pas réglementée et c'est la loi de la jungle ; chaque famille essaye de ramasser le plus de vers possible. Parfois, je dois empêcher mes enfants d'aller à l'école pour qu'ils m'aident à ramasser les vers mopane », explique Ncube. Elle ajoute que la récolte des vers mopane n'est pas une mince affaire, car on peut rentrer chez soi les mains vides.

« Certains mopanes sont très hauts et il faut beaucoup d'adresse pour grimper dans les arbres et arracher les vers qui ne tombent pas après avoir violemment secoué les branches. Les vers sont très piquants et il faut les manipuler avec précaution. Ils abîment aussi la peau et les vêtements avec une substance brunâtre qu'ils excrètent lorsque vous les touchez », explique Ncube.

Ncube indique que, après avoir ramassé les vers mopane, l'étape suivante consiste à faire sortir les viscères et il faut avoir le cœur bien accroché pour cette tâche.

« Les viscères ont un aspect repoussant et elles giclent partout. Après une journée passer à faire sortir les viscères, les mains sont très douloureuses et dégoûtantes à regarder », explique Ncube. La dernière étape, dit-elle, consiste à les laver à l'eau courante puis les faire bouillir. Les vers sont ensuite séchés au soleil et emballés. Ils peuvent durer plusieurs mois s'ils sont correctement préparés.

Les avantages des vers mopane pour la communauté



Les vers mopane jouent un rôle important dans le bien-être économique et social des villageois de Mazwi. Pour réaffirmer le rôle économique du ver mopane, la communauté a construit un centre de traitement ultramoderne pour l'emballage, le stockage et la vente des vers mopane. Le Matobo Processing and Value Addition Centre est un projet regroupant 57 membres de la communauté (49 femmes et 8 hommes) qui se sont rassemblés pour engager des stratégies visant à apporter une valeur ajoutée aux ressources naturelles locales. Le projet achète des vers mopane aux membres de la communauté et les conditionne pour les vendre sur des marchés urbains où les prix sont plus lucratifs.

« Ce projet représente un investissement énorme. Nous avons dû chercher des fonds supplémentaires auprès des agences de développement pour qu'il devienne opérationnel. Nous sommes cependant inquiets pour l'avenir de ce projet car les vers mopane ne sont plus aussi abondants », explique Ncube.

Ncube explique qu'elle récoltait jusqu'à 18 seaux (de 20 litres) d'*amacimbi* par saison, mais ces trois dernières années, elle n'a réussi à en récolter que quatre en moyenne. Elle dit que la réduction de la récolte a laissé sa famille et l'ensemble de la communauté dans une situation économique précaire.

« Les *amacimbi* sont une composante importante du bien-être et de l'alimentation de ma famille. J'ai réussi à payer les frais d'inscription à l'école et à acheter des uniformes scolaires en vendant des *amacimbi* », explique Ncube.

Les revenus de la vente de vers mopane ont été une bouée de sauvetage pour les personnes qui possèdent des magasins dans le centre de commerce de Tshelanyemba situé à proximité. Les villageois entretiennent une activité commerciale soutenue dans le centre après avoir vendu leurs récoltes de vers mopane. Le déclin de la population des vers mopane provoque l'anxiété parmi les villageois et les entreprises. Le Matobo Processing and Value Addition Centre est l'une des entreprises les plus touchées.

Les impacts de la perte de la population de vers mopane

Les membres de la communauté disent que le déclin des populations de vers mopane est dû aux vendeurs de charbon de bois, principalement de l'extérieur de la région du Matabeleland. Ils disent que les vendeurs de charbon de bois font de bonnes affaires dans les villes, où l'approvisionnement en électricité est défaillant, ce qui oblige à se servir du charbon de bois pour cuisiner.

« Certaines personnes vont dans les forêts et abattent de gros mopanes pour les transformer en charbon de bois. Ils ne demandent pas l'avis de la population locale et ils le font sans l'autorisation de quiconque. Il s'agit surtout de bandes de jeunes chômeurs qui font ce travail parce qu'il exige beaucoup de main d'œuvre. Après la fabrication du charbon de bois, ils louent des camions pour le transporter jusque dans les centres urbains pendant la nuit, afin d'échapper aux postes de contrôle de la police, parce qu'ils savent que c'est illégal », explique Ncube.



Ncube ajoute que si on laisse se poursuivre sans intervenir cette destruction par des personnes extérieures à la communauté, tous les investissements communautaires et les moyens de subsistance seront détruits. Les militants écologistes pensent comme Ncube que la disparition rapide des mopanes exige des mesures immédiates.

Mme Gertrude Pswarayi, coordonnatrice nationale pour la Gestion écologique participative de l'utilisation des terres (Participatory Ecological Land Use Management - PELUM) au Zimbabwe, indique que la destruction des mopanes dans le Matabeleland Sud est liée au déclin général des forêts dans le monde, principalement pour répondre aux demandes croissantes en nourriture, en eau douce, en bois, en fibres et en combustible.

« Les forêts disparaissent dans l'ensemble du Zimbabwe et la triste réalité est que ce sont les communautés rurales pauvres, comme les villageois de Mazwi, qui doivent supporter les effets négatifs du déclin des écosystèmes », explique Mme Pswarayi. Elle ajoute que les effets néfastes de la dégradation des forêts et des autres écosystèmes contribuent à l'accroissement des inégalités et des disparités entre les différents groupes de population. Et c'est parfois, dit-elle, « la principale cause des conflits sociaux ».

Mme Pswarayi souligne également que les femmes sont exposées à une vulnérabilité accrue par rapport aux hommes. Elle explique que dans de nombreuses familles du Matabeleland Sud, les hommes quittent leur village pour se rendre dans d'autres régions du pays ou de l'autre côté de la frontière pour chercher des emplois mieux rémunérés. Les femmes se retrouvent alors à dépendre d'un environnement dégradé pour survivre. « La dépendance des femmes rurales vis-à-vis des forêts est rarement mesurée et elle est donc généralement négligée dans les statistiques nationales et les évaluations de la pauvreté, ce qui aboutit à des stratégies inappropriées qui ne prennent pas en compte le rôle de l'environnement dans la réduction de la pauvreté », indique Mme Pswarayi.

Un autre problème crucial qui découle du déclin des écosystèmes est le changement socioculturel. Mme Pswarayi explique que les cultures humaines, les systèmes de connaissances, les religions et les interactions sociales sont fortement influencés par les forêts et les autres écosystèmes. « Le mopane et le ver mopane ont favorisé un mode de vie propre aux habitants du Matabeleland Sud. Différentes expressions culturelles y sont apparues sous la forme de cérémonies, et ces expressions culturelles sont liées à une compréhension plus profonde de l'environnement dont dépendent les villageois », explique Mme Pswarayi.

Les efforts actuels pour arrêter la destruction des forêts ont dans certains cas aggravé la situation des villageois ruraux. De nombreuses initiatives s'accompagnent de la privatisation des terres et de toutes les ressources dans les terres acquises. Certaines sociétés minières se sont vu attribuer de vastes étendues de terres et en ont empêché l'accès aux villageois, les privant ainsi de



leurs moyens de subsistance. Les compagnies minières contrôlent totalement leurs concessions et les villageois se retrouvent traités comme des intrus. Mme Pswarayi ajoute que les villageois, tout comme la faune et les animaux domestiques qui font partie intégrante de l'écosystème local, ont souvent perdu leurs droits du fait de la privatisation des terres.

Avec le déclin des vers mopane, Sinikiwe Ncube et d'autres villageois de Mazwi continuent de voir leur souveraineté alimentaire menacée. Ils veulent que des mesures soient prises aussi vite que possible afin que leur vie revienne aux jours heureux où ils pouvaient remplir de nombreux seaux d'*amacimbi* tout en vivant en harmonie avec la nature.

Frank Jabson, frankjabson@yahoo.com
Journaliste, Matabeleland, Zimbabwe

Plantations forestières industrielles en Afrique orientale et australe



De la fin du XIX^e siècle au milieu du XX^e, sous le contrôle politique de la Grande-Bretagne – la principale puissance coloniale de la région à l'époque – de nombreux pays africains ont été contraints d'établir des plantations de bois d'œuvre en réponse à la disparition perceptible des forêts. En 1876, l'Afrique du Sud a été parmi les premiers pays à établir des plantations d'eucalyptus pour fournir du combustible aux moteurs des locomotives, et des plantations de pins pour le bois utilisé en construction. Le Swaziland, l'Ouganda et le Kenya ont suivi son exemple plus tard. À partir de 1945, après la fin de la Seconde Guerre mondiale, les plantations de bois d'œuvre ont été étendues pour accroître la production de produits et de matériaux à base de bois, devenus rares dans les pays industrialisés.

Lorsque les pays sont devenus indépendants de la Grande-Bretagne dans les années 1960, ils ont reçu des fonds supplémentaires de diverses institutions de développement pour la création de départements « forestiers » ainsi que pour la création de plantations industrielles. L'une d'entre elles était la British



Colonial (plus tard Commonwealth) Development Corporation (CDC), qui a créé de vastes plantations ainsi que des usines de pâtes et papiers dans plusieurs pays d'Afrique orientale et australe, notamment en Tanzanie, en Afrique du Sud et au Swaziland. La Banque mondiale a également fait partie des institutions internationales qui ont soutenu ce processus, en finançant des plantations industrielles au Kenya, au Malawi, en Tanzanie et au Swaziland, ainsi qu'en Zambie, en collaboration avec la CDC. Plus récemment, des organismes de développement gouvernementaux, comme l'agence norvégienne NORAD, ont financé des plantations forestières en Ouganda et en Tanzanie, tandis que le gouvernement finlandais a encouragé le développement des plantations d'arbres au Mozambique et au Kenya.

Depuis les années 1980, les politiques du Fonds monétaire international (FMI), fondées sur le modèle économique néolibéral, ont été utilisées pour imposer des « programmes d'ajustement structurel » dans les pays du Sud. Afin d'obtenir de l'argent du FMI pour rembourser leurs dettes auprès des gouvernements et des banques du Nord, les États devaient favoriser la privatisation, libéraliser le commerce et offrir des incitations à l'exportation et des subventions aux entreprises, notamment pour les plantations forestières industrielles. Au cours des 5 à 10 dernières années, la poursuite de la privatisation et de la financiarisation des terres a permis aux entreprises d'accéder à des terres publiques et communautaires moins chères et d'investir à moindre coût dans des plantations d'arbres nouvelles et existantes en Afrique.

Comme dans d'autres régions du Sud, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a joué un rôle clé dans l'introduction et la promotion dans toute l'Afrique du modèle de plantation « forestier » venu des pays du Nord. Ce modèle industriel d'origine européenne est basé sur une définition déformée, dans laquelle une forêt est considérée seulement comme un « groupe » d'arbres dans le but principal de produire du bois. La définition erronée de la « forêt » par la FAO intègre les monocultures industrielles, de grande taille et équiennes, habituellement dans des plantations de millions d'arbres non indigènes potentiellement envahissants, y compris des variétés d'eucalyptus et de peupliers génétiquement modifiées, qui sont trompeusement décrites comme des « forêts plantées ». Cette définition biaisée ne reconnaît pas les autres fonctions, avantages et valeurs essentiels des forêts réelles, et ignore également le rôle important des communautés humaines qui vivent, protègent et dépendent durablement des forêts, de leurs moyens de subsistance et de leurs identités culturelles.

Qui se cache derrière la nouvelle vague d'accaparement des terres destinées à des plantations ?

Dans la plupart des pays africains, la terre appartient officiellement à l'État. Mais en pratique, la terre appartient aux communautés locales qui y vivent depuis des générations. C'est le droit coutumier qui a déterminé la façon dont les terres sont utilisées et organisées. Dans de nombreux pays, les communautés locales et autochtones, ainsi que des groupes de soutien,



s'engagent dans des luttes pour obtenir la reconnaissance par l'État de leur propriété coutumière et collective de la terre.

La nouvelle vague de projets de plantations forestières en Afrique a par conséquent un impact direct sur la vie et les moyens de subsistance au niveau local. Au cours des 5-10 dernières années, dans le cadre du processus plus large d'accaparement des terres qui a lieu dans les pays du Sud, le capitalisme financier a choisi parmi ses nouvelles options d'investissement la spéculation à long terme sur les terres plantées en arbres. Beaucoup de ces investisseurs préféreraient avoir déjà des plantations matures, afin de recevoir rapidement un retour sur leur investissement. Parmi ces investisseurs figurent la Banque africaine de développement (BAD), la Banque européenne d'investissement (BEI), la Banque mondiale et sa filiale commerciale, la Société financière internationale (SFI), ainsi que des entités privées comme des banques commerciales, des fonds de pension et des soi-disant « fonds d'investissement verts », qui utilisent des fonds privés et publics.

Pour faciliter l'accaparement des terres, les pays du Nord ont créé de nouveaux instruments financiers conçus pour faciliter les investissements dans les terres et les infrastructures étrangères. Par exemple, en 2004, le gouvernement des États-Unis a créé la Millennium Challenge Corporation (MCC), qui joue un rôle clé dans la marchandisation des terres agricoles africaines et son ouverture aux sociétés agro-industrielles basées aux États-Unis. La MCC a par exemple des projets à Madagascar et au Mozambique.

Pour la MCC, les droits fonciers traditionnels sont considérés comme un obstacle à un contrôle sécurisé des terres choisies pour l'investissement. En conséquence, la possibilité d'obtenir des baux sécurisés a conduit de nombreux investisseurs à demander des concessions en Afrique. Au Mozambique par exemple, plusieurs millions d'hectares de terres sont passés aux mains d'entreprises et d'investisseurs ces dernières années, notamment pour la culture de plantations forestières. De plus, les terres ciblées par les plantations et les entreprises agroalimentaires sont celles qui offrent le meilleur potentiel agricole. Lorsque les gouvernements facilitent l'accès aux terres fertiles en accordant aux investisseurs des baux ou des concessions foncières, ils les dispensent d'investir dans l'achat de terres, ce qui les encourage à occuper encore plus de terres pour pouvoir accroître leurs profits.

Une autre menace d'expansion vient de l'accord de Paris sur le climat de l'ONU, qui place les plantations d'arbres dans la catégorie des « forêts » ayant le potentiel de stocker temporairement du carbone. Cela incite à créer davantage de « couvert forestier » avec des plantations forestières, également appelées à tort « forêts plantées » dans le jargon de la FAO.

Le plan de « reboisement » le plus ambitieux annoncé à Paris était l'Initiative pour la restauration des paysages forestiers en Afrique (AFR100). Il affirme que 100 millions d'hectares de terres « déboisées » et dégradées en Afrique pourraient être restaurées d'ici 2030. Ce programme vise à compléter (1) le Défi de Bonn, un engagement à restaurer 150 millions d'hectares dans le monde



d'ici 2020, (2) la Déclaration de New York sur les forêts, qui prolonge et étend le Défi de Bonn à 350 millions d'hectares d'ici 2030 et (3) l'Initiative africaine des paysages résilients (ARLI), pour promouvoir la gestion intégrée du paysage dans le but d'atténuer les changements climatiques et de s'y adapter. La Banque mondiale a annoncé qu'elle fournirait à l'Initiative AFR100 1 milliard USD d'investissements institutionnels dans 14 pays d'ici 2030. Ce dispositif sera complété par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), qui apportera un soutien financier à la structure de l'initiative AFR100. La FAO est également l'un des principaux partenaires du projet, ainsi que le World Resources Institute (WRI). Les bailleurs de fonds privés sont principalement des sociétés financières d'investissement en capital-risque. À ce jour, les engagements des gouvernements africains concernent le Kenya, Madagascar, le Mozambique, le Malawi et l'Ouganda. (1)

Il existe un autre groupe d'acteurs clés qui encouragent et financent directement l'expansion des plantations forestières dans le monde : les consultants internationaux en foresterie, principalement des pays du Nord possédant des filières bois bien implantées comme la Finlande, la Suède, l'Allemagne et les États-Unis. Indufor et Pöyry, deux sociétés finlandaises, par exemple, cherchent à identifier les « nouveaux marchés » et à « assister » les gouvernements nationaux dans l'élaboration de leurs « plans forestiers » nationaux, qui mettent souvent fortement l'accent sur les nouvelles plantations forestières. Par exemple, en 2011, Pöyry a produit une « Revue des plantations forestières industrielles en Afrique », qui révèle les pays qui « ont un bon potentiel pour le développement de plantations ». Les pays d'Afrique orientale et australe sont présentés comme des pays possédant un potentiel de développement des plantations forestières.

Pourquoi fait-on la promotion des plantations forestières ?

Les investisseurs dans les projets de plantations forestières en Afrique orientale et australe mentionnent souvent plusieurs objectifs ou produits pour faire la promotion de leurs plantations, espérant ainsi élargir les options et accroître leurs profits. Plusieurs options expliquent cette approche :

- Plantations de bois d'œuvre (bois de sciage) ou de bois énergie (bois de chauffage/charbon de bois)

Plusieurs investisseurs affirment que leurs plantations fourniront du bois de sciage pour les meubles ou du bois pour le chauffage, tant pour les marchés domestiques que pour les marchés d'exportation. Ces entreprises affirment souvent que leurs activités réduisent la pression sur les forêts indigènes. Cependant, c'est plus souvent le contraire qui est vrai. Au Mozambique, par exemple, après presque 10 ans d'investissements et d'expansion des plantations d'eucalyptus et de pins, les forêts indigènes continuent à être détruites pour l'extraction et l'exportation de bois de haute valeur provenant d'espèces autres que l'eucalyptus ou le pin. De son côté, l'expansion des plantations d'arbres a également été accusée d'être une cause directe et indirecte de la déforestation. Par exemple, selon les communautés locales



touchées, l'expansion des plantations d'arbres dans la province de Niassa au Mozambique a détruit de vastes zones forestières.

- Plantations pour la production de pâte à papier

Le bois est la principale matière première utilisée dans la production de papier. En Afrique orientale et australe, la tendance à la multiplication des nouvelles plantations et usines de pâte à papier dans les pays du Sud ne s'est matérialisée qu'en Afrique du Sud, avec 10 usines de pâte à papier principalement détenues par les multinationales Sappi et Mondi. Cette situation s'explique notamment par le fait que les nouvelles usines de pâte à papier ont besoin de 50 à 100 000 hectares de plantations forestières à proximité de l'usine pour assurer un approvisionnement continu en « grumes fraîches » et nécessitent un investissement de plus en plus important de plusieurs milliards de dollars qui dépasse de beaucoup le coût de la création de plantations forestières. Cela exige également qu'une entreprise obtienne des garanties (telles que des subventions ou des infrastructures) du gouvernement concerné avant de décider de procéder à un investissement aussi important, ce que peu de pays d'Afrique peuvent offrir. Cependant, le Mozambique attire maintenant lui-aussi l'intérêt des entreprises de pâte à papier. La société portugaise Portucel est en train d'étendre ses plantations forestières dans le pays afin de pouvoir à terme y installer une usine de pâte à papier.

- Les plantations en tant que puits de dioxyde de carbone

L'idée de créer des « puits de carbone » dynamise le développement des plantations en Afrique orientale et australe depuis plus de vingt ans. Ces projets profitent de la possibilité de gagner de l'argent facilement en produisant et en commercialisant des « crédits carbone », censés compenser la pollution d'une autre industrie ou d'un autre gouvernement par ailleurs. En 1994, l'un des premiers projets de plantation forestière destinée à la compensation carbone a été mis en place en Ouganda par la fondation néerlandaise FACE (aujourd'hui appelée Face the Future). Ce projet, qui couvre 25 000 hectares en bordure du parc national du mont Elgon, a conduit à de graves violations des droits humains. Les populations locales ont été expulsées de la zone et ont perdu leurs moyens de subsistance et le projet a été accusé d'être une forme de néo-colonialisme. Des projets similaires de plantations de compensation carbone ont continué à être mis en place en Ouganda, en Tanzanie et dans d'autres pays africains au cours des années qui ont suivi.

- Plantations pour du combustible de biomasse ligneuse

La majeure partie de l'énergie « verte » alternative nécessaire dans l'UE devrait provenir de la combustion de la biomasse ligneuse. L'UE importe maintenant des quantités croissantes de biomasse ligneuse provenant principalement du sud des États-Unis. Cependant, l'Afrique pourrait continuer à être un exportateur potentiel de biomasse ligneuse vers l'Europe si la demande augmente. Les pays côtiers d'Afrique orientale et australe qui sont relativement proches de la Chine et de la région asiatique disposeront peut-être d'un avantage concurrentiel pour répondre à une demande future de l'Asie.



Les luttes communautaires contre les plantations forestières en monoculture

Bien qu'il puisse y avoir de nombreux facteurs expliquant l'expansion des plantations en Afrique australe et orientale, et de nombreux usages possibles différents pour les plantations, les impacts sur les communautés sont souvent très similaires, car la plupart des entreprises utilisent le même modèle à grande échelle, le plus souvent des plantations d'eucalyptus, et appliquent aussi souvent des stratégies et des tactiques identiques pour promouvoir leurs projets.

L'une des principales difficultés pour les communautés de la région consiste à sécuriser et maintenir le contrôle sur les terres dont elles dépendent et qu'elles utilisent selon les pratiques coutumières. Cela est particulièrement vrai en Afrique orientale, où environ 75 % de la population vit dans les zones rurales. Le plus souvent, leurs moyens de subsistance dépendent de la nourriture qu'ils sont capables de produire. Lorsque les entreprises n'expulsent pas physiquement les familles de leurs maisons, elles limitent souvent l'accès à leurs terres agricoles et à leurs forêts et, dans de nombreux cas, nient l'existence de ces restrictions.

Les communautés qui ont réussi à résister à un déplacement forcé et à rester chez elles après l'occupation de leurs terres par des plantations forestières sont confrontées à une autre difficulté : elles souffriront à un moment donné d'une grande pénurie d'eau. Cela se produit généralement au bout de quelques années, car les plantations se développent et consomment relativement plus d'eau, surtout pendant la saison sèche. La sécheresse qui sévit dans la région de l'Afrique australe a encore aggravé l'impact des plantations forestières sur les ressources en eaux souterraines et de surface. Pour apaiser les communautés affectées, les entreprises utilisent par exemple comme tactique de promettre des forages.

Un autre impact sérieux est l'effet de l'application de produits chimiques agricoles toxiques. Il s'agit notamment d'herbicides et des insecticides utilisés pour empêcher la croissance des adventices ou pour tuer les fourmis et d'autres insectes ou champignons qui pourraient endommager les arbres des plantations. Ces poisons constituent une menace grave pour la santé des travailleurs qui les appliquent. Ils peuvent également nuire aux animaux sauvages et au bétail qui boivent l'eau contaminée des cours d'eau et autour des plantations, ainsi qu'aux populations locales, qui utilisent également l'eau contaminée des puits et des forages pour se laver, boire et cuisiner.

Les impacts déjà graves sont encore plus graves pour les femmes. Ce sont les femmes qui ont par exemple pour tâches d'aller chercher l'eau et de préparer les repas. Dans de nombreux pays africains, les femmes assurent 70 % du travail agricole, apportent 90 % de l'eau du foyer et sont responsables de la production de 60 à 80 % de la nourriture consommée et/ou vendue par la famille. Elles assurent 100 % de la transformation des aliments, 80 % du stockage et du transport des aliments et 90 % du travail nécessaire à la



préparation du sol avant la plantation. Malgré cela, leurs droits fonciers sont beaucoup moins sûrs que ceux des hommes.

La tendance actuelle à l'expansion des plantations forestières en Afrique orientale et australe montre une fois de plus le besoin urgent d'un processus différent pour la « restauration des terres ». Un processus qui ne soit pas motivé par le profit ou la corruption des entreprises, mais dirigé par les communautés locales et mis en œuvre de manière à améliorer leurs moyens de subsistance et leur bien-être, tout en protégeant leur environnement et en garantissant l'accès et le contrôle des ressources et des terres. Les terres communautaires qui ont été envahies par les plantations forestières devraient être rendues aux communautés. Dans plusieurs exemples au Brésil, en Thaïlande et en Indonésie, des plantations forestières ont été reconverties pour une utilisation des terres définie par les intérêts et les priorités de la communauté locale et contrôlée par celle-ci.

Cet article est basé sur une note d'information de 2016 publiée par la Coalition Timberwatch et le WRM, « Industrial tree plantations invading eastern and southern Africa ». Vous pouvez accéder à la note d'information complète avec toutes les références correspondantes sur : <http://wrm.org.uy/wp-content/uploads/2016/10/2016-10-Plantations-in-ES-Africa-TW-WRM-med-screen.pdf>

(1) Pour plus d'informations voir un article du Bulletin 228 de janvier 2017, <https://wrm.org.uy/fr/les-articles-du-bulletin-wrm/section1/quelques-unes-des-principales-initiatives-d'expansion-des-plantations-industrielles-d'arbres-en-amerique-latine-en-afrique-et-en-asie/>

Les actions en cours

Campagne No a ProSavana : Déclaration des peuples

La III^e Conférence triangulaire des peuples organisée par la campagne No a ProSavana à Maputo, au Mozambique, en octobre 2017, a réuni des représentants et des organisations du Brésil, du Mozambique et du Japon. Cette Conférence s'inscrit dans un contexte où le gouvernement du Mozambique privilégie les partenariats publics-privés qui ont comme objectif principal de permettre l'arrivée d'investissements importants dans l'industrie agroalimentaire, les activités minières et les hydrocarbures. La déclaration des peuples de la Conférence appelle à une vaste mobilisation et à l'organisation d'un front commun contre ce modèle de développement. Lire la déclaration (en portugais) ici :

<https://www.farmlandgrab.org/post/view/27604>

Le peuple Sengwer lance un appel au secours dans la forêt d'Embobut, au Kenya

Les Sengwer sont un peuple autochtone qui vit dans la forêt d'Embobut, dans les collines de Cherangani au Kenya. Depuis la domination coloniale britannique, les Sengwer ont été expulsés de leurs maisons. Maintenant, ces expulsions violentes ont lieu au nom de la conservation, pour protéger les forêts



et pour répondre aux changements climatiques. L'Union européenne finance un nouveau projet de six ans : le Programme de protection des « châteaux d'eau » et d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. En 2016, les Sengwer ont appelé l'UE à respecter leurs droits de vivre dans la forêt. Voir deux vidéos (en anglais) de l'ONG Forest Peoples Programme, dans lesquelles les Sengwer parlent des expulsions, de leur vie dans la forêt et des lieux où ils sont maintenant obligés de vivre :

<http://www.conservation-watch.org/2017/12/01/even-if-they-want-to-kill-us-let-them-kill-us-here-we-must-continue-to-stay-sengwer-women-cry-for-help-in-the-embobut-forest-kenya/>

Recommandations

Une étude établit un lien entre la monoculture de l'eucalyptus et la pénurie d'eau dans l'État du Minas Gerais, au Brésil

Près de cinquante ans après le début de sa mise en place, la monoculture de l'eucalyptus est devenue le facteur majeur de la détérioration des ressources hydriques dans la zone semi-aride du Minas, selon le technicien Walter Viana, responsable du Contrôle de l'environnement de la Direction générale de l'environnement et du développement durable du Nord du Minas et auteur d'une thèse sur la désertification dans la région. Les organisations écologistes défendent l'interdiction de nouvelles plantations dans la région afin de lutter contre le déficit hydrique provoqué par la culture de cet arbre. Lire cet article (en portugais) ici :

https://www.em.com.br/app/noticia/gerais/2017/11/27/interna_gerais,919749/estudo-liga-monocultura-de-eucalipto-a-falta-d-agua-no-semiarido-em-mg.shtml

Voir aussi le rapport du WRM « Impactos de las plantaciones industriales de árboles sobre el agua » en portugais et en espagnol.

PO : <http://wrm.org.uy/pt/files/2016/10/Impactos-en-el-agua-de-las-plantaciones-industriales-de-%C3%A1rboles-PORTUGUES.pdf>

ES : <http://wrm.org.uy/wp-content/uploads/2016/10/Impactos-en-el-agua-de-las-plantaciones-industriales-de-%C3%A1rboles-1.pdf>

Conflit foncier en Côte d'Ivoire : les communautés locales continuent de lutter contre l'État et la société belge SIAT

Trois villages de Côte d'Ivoire ont appris en 2015 que le gouvernement avait accordé une concession couvrant un total de 11 000 hectares à la Compagnie hévéicole de Prikro (CHP), la filiale ivoirienne d'une société d'investissement belge, la Société d'investissement pour l'agriculture tropicale (SIAT), pour la création d'une plantation industrielle d'hévéas. Un rapport récent de l'ONG GRAIN relate la lutte menée actuellement par les communautés pour récupérer leurs terres.

<https://www.grain.org/article/entries/5854-conflit-foncier-en-cote-d-ivoire-les-communaut-es-se-defendent-face-a-siat-et-l-etat>



Réseau africain de la biodiversité « Questions de principe : guider notre chemin dans des moments difficiles »

Le dernier numéro du Bulletin du Réseau africain de la biodiversité (ABN) présente les processus suivis par les participants à la Réunion bisannuelle 2017 des partenaires à Nanyuki au Kenya pour analyser et réfléchir sur les actions du réseau au cours des deux dernières années. Le bulletin comprend également une réflexion sur la nouvelle interdiction du Kenya concernant la fabrication, l'utilisation, l'importation et la vente de sacs en plastique ainsi qu'un article sur une « éco-école » primaire au Bénin qui met les connaissances endogènes au cœur de l'éducation. Accéder à l'article (en anglais) ici :

<http://africanbiodiversity.org/abn-news-07/>

« Les plantations forestières industrielles à l'assaut de l'Afrique orientale et australe »

Ce document d'information, compilé par le World Rainforest Movement (WRM) et la Timberwatch Coalition (TW), est maintenant disponible en swahili. Il s'intéresse à divers facteurs internes et externes influant sur les changements dans les surfaces de terres occupées par des plantations forestières industrielles dans 11 pays d'Afrique orientale et australe : le Malawi, le Mozambique, la Zambie et le Zimbabwe ; le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda ; l'Afrique du Sud, le Swaziland et le Lesotho et Madagascar.

Pour consulter ce document d'information en swahili :

<http://wrm.org.uy/books-and-briefings/mashamba-makubwa-ya-miti-kwa-ajili-ya-viwanda-yanavyovamia-mashariki-na-kusini-mwa-afrika/>

Et en anglais :

<http://wrm.org.uy/books-and-briefings/industrial-tree-plantations-invading-eastern-and-southern-africa/>

Inscrivez-vous au Bulletin du WRM

<http://wrm.us9.list-manage1.com/subscribe?u=f91b651f7fecdf835b57dc11d&id=a9afd536a6>

Le Bulletin cherche à appuyer et à soutenir les combats des peuples qui défendent leurs forêts et leurs territoires. L'inscription est gratuite.

Bulletin du Mouvement Mondial pour les Forêts (WRM)

Ce bulletin est également disponible en anglais, espagnol et portugais

Rédacteur en chef: Winfridus Overbeek

Editeur responsable: Joanna Cabello

Appui éditorial: Elizabeth Díaz, Lucía Guadagno, Jutta Kill, Carolina Motoki y Teresa Pérez

Secrétariat International du WRM

Avenue General María Paz 1615 bureau 3. CP 11400, Montevideo, Uruguay

Tel/fax: +598 26056943

wrm@wrm.org.uy - <http://wrm.org.uy/fr/>

